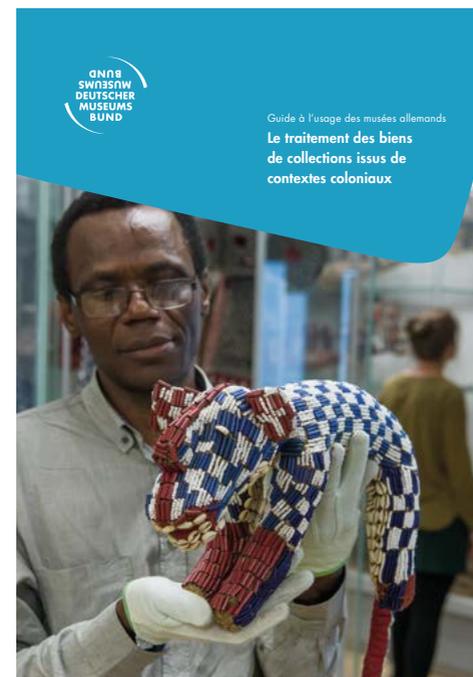


E-Reader du guide  
**Le traitement des biens  
de collections issus de  
contextes coloniaux**



- ▶ Cliquez ici pour le [Guide à l'usage des musées allemands](#)  
[Le traitement des biens de collections](#)  
[issus de contextes coloniaux](#)

Cet e-reader accompagne et complète le *Guide à l'usage des musées allemands. Le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux.*

## MENTIONS LÉGALES

**E-Reader du guide à l'usage des musées allemands.  
Le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux**

Éditeur : Association allemande des musées

Révision (version allemande) : CONTEXTA. Anette Nagel et Petra Oerke GbR  
Traduction : Atidma SCOP SARL

Mise en page : MATTHIES WEBER & SCHNEGG. Conception d'exposition et de la communication, Berlin

Couverture : Ndzodo Awono, chercheur en provenance, tenant une figure de léopard du Cameroun, Übersee-Museum de Brême

Photographie : Volker Beinhorn

Ce E-Reader est également disponible en allemand et en anglais.

Avec le soutien de la



Déléguée du Gouvernement fédéral  
à la Culture et aux Médias

© Association allemande des musées, Berlin, février 2021  
ISBN 978-3-9822232-0-9

## SOMMAIRE

- 4 LE TRAITEMENT DES BIENS DE COLLECTIONS  
ISSUS DE CONTEXTES COLONIAUX : E-READER  
POUR COMPLÉTER ET APPROFONDIR LE GUIDE
- 5 LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS
- 6 **EXEMPLES PRATIQUES**
- 7 **Collectionner et conserver**
- 9 **Rechercher**
- 21 **Exposer et transmettre**
- 38 **Restituer**
  
- 62 POLITIQUES PUBLIQUES, DIRECTIVES ET  
RECOMMANDATIONS
- 63 Accords et déclarations internationaux
- 65 Directives sur l'implication des sociétés autochtones  
*(Indigenous Engagement Policies)*
- 71 Programmes financés par l'État
- 73 Directives et recommandations des musées
- 83 Aperçu d'autres politiques et directives de musées
  
- 88 TEXTES LÉGISLATIFS NATIONAUX
- 94 BASES DE DONNÉES
- 98 RECOMMANDATIONS DE LECTURE
- 103 CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

## LE TRAITEMENT DES BIENS DE COLLECTIONS ISSUS DE CONTEXTES COLONIAUX : E-READER POUR COMPLÉTER ET APPROFONDIR LE GUIDE

Le présent E-Reader accompagne et complète le Guide à l'usage des musées allemands. Le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux, 3<sup>e</sup> édition 2021. Ce livre numérique a pour objectif d'approfondir l'outil pratique que constitue le guide. À l'aide d'exemples pratiques, de directives et de réglementations juridiques, il offre aux collaboratrices et collaborateurs œuvrant dans les musées une vue d'ensemble du travail de mémoire réalisé en Allemagne et à l'étranger sur les biens de collections issus de contextes coloniaux.

La première section présente des courts exemples pratiques émanant de tous les domaines d'activités des musées afin de vous aider dans votre travail dans le cadre du traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux ; elle contient également des liens permettant d'accéder à des informations complémentaires. En outre, cette publication regroupe un certain nombre d'exemples pratiques de restitutions réalisées par l'Allemagne et d'autres États aux pays d'origine.

Pour approfondir le sujet, cette publication offre également des informations sur les politiques nationales et internationales, des directives, des recommandations et des réglementations juridiques qui sont pertinentes pour les musées. Enfin, une liste des bases de données en ligne de divers musées ainsi que des recommandations de littérature vous sont également proposées.

Le E-Reader existe en allemand, en anglais et en français et peut être téléchargé en format PDF ici : [museumsbund.de/colonialisme](https://museumsbund.de/colonialisme)

Cette publication complémentaire ne prétend pas être exhaustive et n'est pas actualisée. Toutes les informations et tous les liens indiqués sont datés du 22 juillet 2020.

L'Association allemande des musées remercie toutes les institutions qui ont activement participé à l'élaboration de cet ouvrage en lui fournissant des exemples pratiques.

## LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS

|   |                      |  |  |
|---|----------------------|--|--|
|  | <b>COLLECTIONNER</b> |   | <b>INT</b> EXEMPLES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL              |
|  | <b>CONSERVER</b>     |   | <b>DE</b> EXEMPLES PRATIQUES EN ALLEMAGNE                    |
|  | <b>RECHERCHER</b>    |   | <b>ACCORDS ET DÉCLARATIONS INTERNATIONAUX</b>                |
|  | <b>EXPOSER</b>       |   | <b>DIRECTIVES SUR L'IMPLICATION DES SOCIÉTÉS AUTOCHTONES</b> |
|  | <b>TRANSMETTRE</b>   |   | <b>PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ÉTAT</b>                        |
|  | <b>RESTITUER</b>     |   | <b>DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS DES MUSÉES</b>              |
|   |                      |  | <b>APERÇU D'AUTRES POLITIQUES ET DIRECTIVES DE MUSÉES</b>    |

## EXEMPLES PRATIQUES

Cette section présente des exemples pratiques illustrant le traitement des biens de collection issus de contextes coloniaux d'Allemagne et d'autres pays. Elle se fonde sur le travail muséal de collecte et de conservation, de recherche, d'exposition et de médiation culturelle, ainsi que sur la restitution des objets de collection. Des liens permettant d'accéder à des informations complémentaires ont été ajoutés le cas échéant, ainsi que les noms des personnes à contacter et des partenaires. Les projets, les expositions et les exemples de la restitution d'objets de collection sont présentés par ordre décroissant selon la date de début du projet.

## COLLECTIONNER ET CONSERVER

### ÉTATS-UNIS

#### File under: Indigenous (Catégorie : indigène)

Peabody Essex Museum, Salem, Massachusetts

Ce projet se penche sur la terminologie du catalogue de la bibliothèque, à savoir les termes préjudiciables et euro-occidentaux utilisés pour mentionner les communautés autochtones, et fait des propositions terminologiques plus inclusives.

- ▶ Gregory Younging, *Elements of Indigenous Style: A Guide for Writing by and about Indigenous Peoples*, Edmonton, Alberta, 2018.

#### The Anchorage Project (Le projet Anchorage)

Smithsonian Institution's National Museum of Natural History (NMNH), National Museum of the American Indian (NMAI), Anchorage Museum of History and Culture, 2010

Ce projet fait partie du projet d'exposition « Living Our Cultures, Sharing Our Heritage : The First Peoples of Alaska », dans le cadre duquel environ 600 objets du NMNH et du NMAI ont été remis au musée d'Anchorage en prêt permanent, retournant ainsi dans leur région d'origine. Il offre aux commissaires d'exposition la possibilité de se concentrer sur le traitement d'objets en peaux de baleines, de phoques, de morses et d'otaries et fabriqués par des autochtones d'Alaska. En collaboration avec des représentant-e-s de différentes disciplines et des spécialistes des peuples autochtones de l'Alaska, des études poussées sont menées pour améliorer la compréhension et le traitement de ce matériau particulier.

- ▶ Landis Smith, Kelly McHugh, Michele Austin Dennehy, Kim Cullen-Cobb, *The Anchorage Project: Gut Decisions in Cultural and Museum Contexts*, AIC Objects Specialty Group Postprints, vol. 16, 2009, p. 73-86.





## PAYS-BAS



### Words Matter Guide (Guide sur l'importance des mots)

Nationaal Museum van Wereldculturen, Amsterdam, Berg en Dal, Leyde, 2018



À l'instar du projet du *Rijksmuseum* (voir ci-dessous), le *Niederländische Nationalmuseum* a réalisé une brochure consacrée à la terminologie muséale. Outre des articles brefs qui traitent de la langue et de l'usage des mots, en particulier dans le contexte muséal, et qui ont pour objectif d'informer et de sensibiliser, le *Unfinished Guide to Word Choices in the Cultural Sector* propose une liste alphabétique non exhaustive de mots sensibles. Il décrit les contextes dans lesquels les mots sont ou ont été utilisés, et propose des termes plus appropriés.

### Adjustment of Colonial Terminology (Adaptation de la terminologie coloniale)

Rijksmuseum, Amsterdam, depuis 2015

Un groupe de travail examine la terminologie du musée et se concentre dans un premier temps sur les désignations (d'objets). Que ce soit dans les expositions, les publications, les audioguides et sur le site Internet, le musée s'efforce d'utiliser un langage contemporain sans pour autant déformer l'histoire. Les mots que les Européens utilisaient autrefois couramment pour décrire d'autres cultures ou peuples et qui peuvent être perçus comme offensants seront examinés et, le cas échéant, remplacés par des termes moins racistes. À cet égard, le système d'enregistrement numérique fait également l'objet d'une révision pour identifier des emplois d'une langue désuète et de descriptions eurocentriques. Le groupe de travail est composé de 12 commissaires d'exposition qui sont régulièrement en contact avec d'autres commissaires d'exposition, des spécialistes en communication, d'autres musées et des groupes d'intérêt.

- ▶ *Rijksmuseum Terminology*
- ▶ *Rijksmuseum Removing Racially Charged Terms From Artworks' Titles and Descriptions*, artsbeat.blogs, 2015



## RECHERCHER

### ALLEMAGNE

Projets de recherche accordés par le *Deutsche Zentrum Kulturgutverluste (Centre allemand pour la perte de biens culturels)* :

#### **Das Glas vom Gleis – Archäologie der Bagdadbahn unter kolonialen Vorzeichen, (Le verre de la voie – archéologie du chemin de fer de Bagdad sous des auspices coloniaux)**

Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mayence

#### **Provenienzen von ethnographischen Objekten in Mittelhessen, (Provenances d'objets ethnographiques en Hesse centrale)**

Oberhessisches Museum de Giessen et Université Philipps de Marbourg

#### **Provenienzforschung in der außereuropäischen Sammlung der Universitätsmedizin (Recherche de provenance dans la collection non européenne de la faculté de médecine)**

Université de Rostock

#### **Koloniale Provenienzen der Natur. Der Ausbau der Säugetiersammlung am Museum für Naturkunde Berlin um 1900, (Provenances coloniales d'objets naturels. L'élargissement de la collection de mammifères du Museum für Naturkunde Berlin vers 1900)**

Museum für Naturkunde, Berlin

#### **Die globalen Handelsnetzwerke der Alfelder Tierhandelsunternehmen Reiche und Ruhe (Les réseaux commerciaux globaux des sociétés de commerce d'animaux des familles Reiche et Ruhe d'Alfeld)**

Université Georg-August de Göttingen et Stadt- und Tiermuseum Alfeld

#### **Ahnen- und Trophäenschädel aus ehemals Deutsch-Neuguinea. Annäherung an Provenienz und Erwerbung einer Sammlung kulturell sensibler Objekte in den Beständen des Übersee-Museums Bremen (Crânes ancestraux et crânes trophées de l'ancienne Nouvelle-Guinée allemande. Comment aborder la question de la provenance et de l'acquisition d'une collection d'objets culturellement sensibles dans les fonds de collections de l'Übersee-Museum Brême)**

Übersee-Museum, Brême

#### **Sensible Provenienzen – Menschliche Überreste aus kolonialen Kontexten in den Sammlungen der Universität Göttingen (Provenances sensibles : restes humains issus de contextes coloniaux dans les collections de l'Université de Göttingen)**

Georg-August-Universität Göttingen

07/2020–07/2023

Contact : Marie Luisa Allemeyer

Coopération : selon la provenance des restes humains concernés



DE

Dans le cadre de ce projet financé par la Fondation Volkswagen, deux fonds de restes humains issus de contextes (proto)coloniaux des collections de Göttingen sont examinés pour déterminer leur origine, les circonstances de leur acquisition, leur transfert et leur classification en « pièces scientifiques » dans les collections universitaires.

Le projet est interdisciplinaire : des procédures de l'ethnographie et de l'anthropologie culturelle viennent compléter les méthodes historico-critiques et d'anthropologie anatomique utilisées. Il s'agit d'une recherche d'accompagnement du projet, dont l'objectif est de parvenir à une réflexion sur les propres pratiques de recherche, qui devraient être intégrées dans le traitement futur des ossements.

L'un des éléments essentiels au projet est la participation de représentant-e-s ainsi que de jeunes chercheuses et chercheurs des sociétés d'origine, par le biais d'un poste de doctorant-e et des bourses de courte durée. Enfin, l'objectif est de développer un programme de recherche commun avec les représentant-e-s des sociétés d'origine.

**Provenienzforschung Ozeaniensammlung Eugen und Antonie Brandeis in der Ethnologische Sammlung (Recherche de provenance de la collection Océanie d'Eugen et Antonie Brandeis dans la collection ethnologique)**

Museum Natur und Mensch, Städtische Museen, Fribourg en Brisgau

07/2020-06/2021

**Contact :** Godwin Kornes

Le projet de recherche sur la provenance de la collection offerte en 1900 et 1901 par Eugen et Antonie Brandeis au *Museum für Natur- und Völkerkunde*, projet financé par le Centre allemand pour les biens culturels disparus (DZK), se penche tout d'abord sur l'analyse historique des acteurs impliqués, à savoir Eugen Brandeis et Antonie Brandeis, de leurs biographies, réseaux et activités de collectionneurs. Il se consacre ensuite à l'étude et la réévaluation d'un point de vue ethno-historique de la collection d'objets de Micronésie (279 objets) qu'ils ont offerts à la collection ethnologique, en intégrant des perspectives émiques des partenaires de coopération issus des sociétés d'origine.

**Provenienzforschung zur anthropologischen Schädelammlung (Recherche de provenance de la collection anthropologique de crânes)**

Landesmuseum Natur und Mensch, Oldenbourg

12/2019-11/2021

**Contact :** Ivonne Kaiser

**Coopération :** contacts en Australie

Ce projet, financé par le Centre allemand pour les biens culturels disparus (DZK), se consacre à la recherche interdisciplinaire (anthropologique et historique) des provenances coloniales de 30 crânes d'origine non européenne. L'objectif est d'identifier ces crânes en utilisant des méthodes anthropologiques non invasives, mais aussi, dans une perspective historique, d'analyser l'histoire de leur origine et de leur acquisition grâce aux documents d'archives. Ces deux volets de recherche combinés



DE

doivent permettre, dans le cas de figure idéal, de reconstituer la biographie des êtres humains. Dans le cadre du travail d'analyse sur les provenances, un dialogue sur les questions de conservation, d'accessibilité et de restitutions éventuelles doit être engagé avec les sociétés d'origine. Deux crânes australiens sont sur le point d'être restitués.

**Confronting Colonial Pasts, Envisioning Creative Futures (Confronter les passés coloniaux, envisager des avenir créatifs)**

Ethnologisches Museum der Staatlichen Museen de Berlin

09/2019-08/2022

**Coopération :** Association des musées de Namibie (MAN), Musée national de Namibie, Université de Namibie

Lors d'un précédent projet, 23 des 1 400 objets de la collection namibienne ont été sélectionnés en collaboration avec des chercheurs invités de l'Association des musées de Namibie (MAN) et en concertation avec les représentant-e-s de la communauté en Namibie. Il s'agit notamment de bijoux, d'objets prestigieux et d'artefacts importants sur le plan historique. Ils sont également étudiés avec attention par le Musée national de Namibie et l'Université de Namibie, et sont mis à la disposition d'artistes contemporain-e-s pour une réflexion créative. Des ateliers organisés sur plusieurs jours au Musée national de Namibie et dans les communautés du patrimoine culturel permettent de raviver et de documenter les connaissances associées à ces objets et à toute autre forme de patrimoine culturel immatériel. L'inspiration suscitée par ces objets de Berlin sera également intégrée dans le *Museum of Namibian Fashion* planifié par l'Association des musées de Namibie.

Le processus de coopération, ouvert en termes d'issue, est largement déterminé par les partenaires namibiens. La majeure partie du financement est consacrée au travail réalisé en Namibie, y compris au financement permettant de faire appel à un restaurateur et à un muséologue au Musée national de Namibie.

► *Kolonialismus, Kunst und Kultur - Namibia-Kooperationsprojekt am Ethnologischen Museum*, entretien avec des participants au projet

**Rekontextualisierung menschlicher Überreste mit kolonialem Erwerbungsintergrund aus Ostafrika (Recontextualisation des restes humains dans un contexte d'acquisition coloniale en Afrique orientale)**

Museum für Vor- und Frühgeschichte der Staatlichen Museen de Berlin, Fondation Patrimoine culturel de Prusse

10/2017-10/2019

**Contacts :** Bernhard Heeb, Marius Kowalak, Barbara Teßmann

**Coopération :** Charles Kabwete, Université du Rwanda

Depuis 2011, le *Museum für Vor- und Frühgeschichte der Staatlichen Museen de Berlin* conserve 7 697 crânes humains provenant de presque toutes les régions du monde et de diverses collections historiques datant du XIX<sup>e</sup> et du début du



XX<sup>e</sup> siècle. La majeure partie des crânes remontent à l'époque de Felix von Luschan. Près d'un tiers de ces pièces ont été acquises dans un contexte colonial puisqu'elles proviennent des anciens territoires allemands d'outre-mer en Afrique et dans le Pacifique. De 2017 à 2019, un projet de recherche financé par la Fondation Gerda Henkel a porté sur la recontextualisation des restes humains provenant de l'ancienne Afrique orientale allemande. Ce projet concerne 907 crânes provenant du Rwanda actuel, 201 de Tanzanie et 22 du Kenya. L'origine de quatre crânes seulement n'a pu être déterminée. La recherche a été menée avec des collaborateurs principalement originaires du Rwanda. L'objectif est de restituer les ossements.

**Schleswig-Holstein zwischen Weltoffenheit und Kolonialismus  
(Le Schleswig-Holstein entre ouverture au monde et colonialisme)**

Museumsverbund Nordfriesland, projet commun réunissant 22 musées du Schleswig-Holstein et du Danemark du Sud

10/2017-09/2020

Contact : Tanja Hörmann

L'objectif de ce projet est de numériser et de publier de la manière la plus complète possible les objets ethnographiques et les photographies accompagnés des recherches d'archives sur les contextes d'acquisition et les acteur-ric-e-s impliqués. Le large éventail de musées participants comprend des musées d'histoire naturelle, d'histoire de la pharmacie ou de l'histoire du textile, mais aussi divers musées locaux et municipaux, en passant par un musée des artistes et les collections du musée ethnologique de l'Université de Kiel, qui a été fermé en 1995. Environ 15 500 objets et 1 000 photographies ont été identifiés, provenant principalement des anciens territoires coloniaux allemands tels que l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, l'Asie de l'Est, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie. Un thésaurus ethnologico-géographique adapté est en cours de réalisation en coopération avec le *DigiCULT-Verbund eG*.

**Museumssammlungen im Spannungsfeld der sich etablierenden kolonialen Situation. Die Afrika-Sammlungen des Übersee-Museums Bremen aus den ehemaligen deutschen Kolonien (Collections muséales dans le contexte de la situation coloniale en cours d'établissement. Les collections africaines de l'Übersee-Museum Bremen provenant des anciennes colonies allemandes)**

Übersee-Museum, Brême

11/2016-12/2021

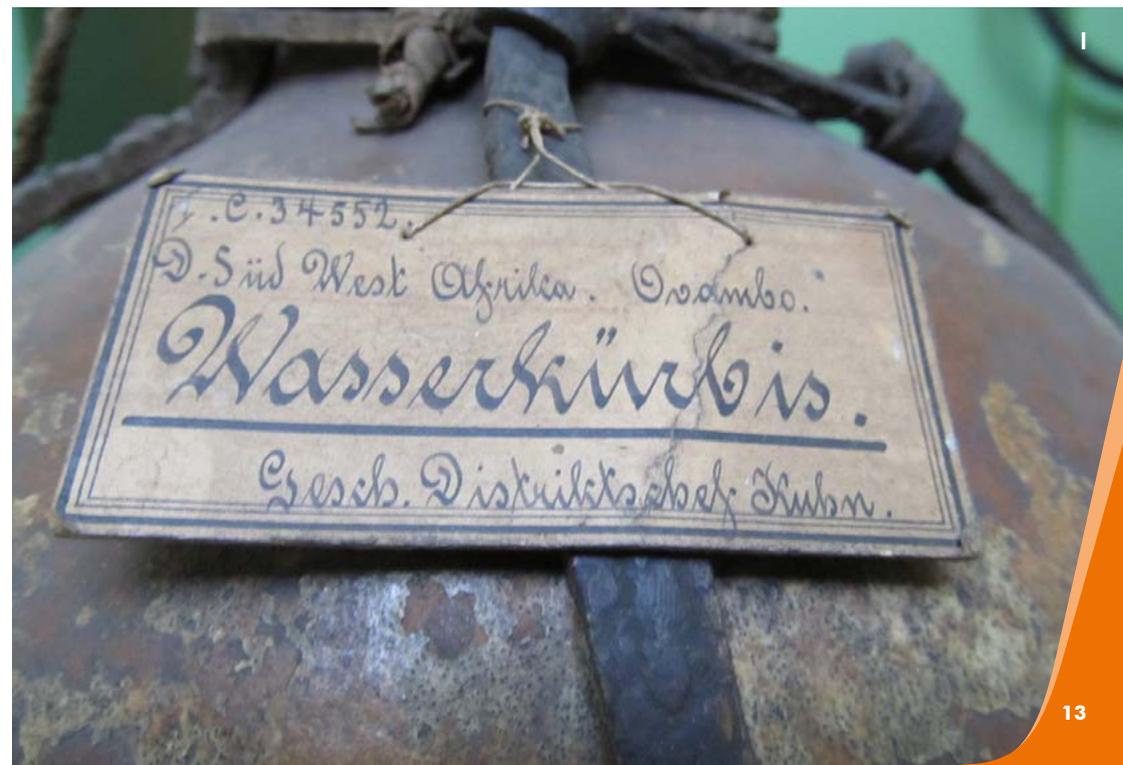
Contacts : Wiebke Ahrndt (Übersee-Museum), Jürgen Zimmerer (Université de Hambourg)

Coopération : Jeremy Silvester (Museum Association of Namibia), Oswald Masebo (Université de Dar es Salaam), Philip Maligisu (National Museum of Tanzania/Université de Dar es Salaam), Albert Gouaffo (Université de Dschang) et Prince Kum'a Ndumbe III (Fondation AfricAvenir International)



Le projet porte un regard nouveau sur l'histoire des origines des collections, au-delà des visions contradictoires de la légalité absolue de leur acquisition, d'une part, et de l'impuissance totale des sociétés donatrices dans un système colonial de non-droit total, d'autre part. À travers une approche interdisciplinaire croisant la recherche sur des objets dans des musées, les sciences historiques et l'ethnologie, le projet s'attache à déterminer des informations détaillées sur le contexte d'origine de collections de la période coloniale. En analysant le champ d'action dont disposaient les donateurs et collectionneurs dans la situation coloniale en cours d'établissement, il cherche à s'impliquer dans le débat international sur les contextes d'origine, la légalité et la légitimité des collections de la période coloniale, tout en tenant compte de principes éthiques. Enfin, les collections présentes au *Übersee-Museum Bremen* serviront de base pour écrire une histoire axée sur les acteurs de la collecte coloniale réalisée dans les colonies allemandes, et définir des principes permettant de montrer comment la structure d'une collection peut renvoyer à la provenance des objets.

I : Objet portant une étiquette coloniale, Namibie





### Schwieriges Erbe (Un héritage difficile)

Linden-Museum, Stuttgart

04/2016–03/2018

**Contact :** Inés de Castro, directrice du Linden-Museum Stuttgart ; Gabriele Alex, de l'Université Eberhard Karl de Tübingen ; Thomas Thiemeyer, de l'Université Eberhard Karl de Tübingen

Les partenaires du projet analysent le traitement muséologique et scientifique des objets issus du contexte colonial dans les musées ethnologiques. Ils recherchent, d'une part, les origines et l'histoire des collections et des objets qui sont arrivés dans les musées dans le contexte colonial, et d'autre part, s'efforcent de répondre au défi du musée dans le contexte de la diversité sociétale. La création d'un poste pour la recherche de la provenance des objets coloniaux joue un rôle pilote dans ce projet. Une conférence internationale a été organisée dans le cadre de ce projet. Une exposition du même nom est prévue.

- ▶ Rapport final sur la recherche de provenance

### Provenienzforschung in neun stadtgeschichtlichen Museen Südniedersachsens (Recherche de provenance dans neuf musées d'histoire de ville de la Basse-Saxe du Sud)

03/2016–12/2020

**Contact :** Christian Riemenschneider

**Coopération :** Government of Australia – Department for Indigenous Repatriation, Musée national de Namibie, Archives nationales de Namibie

Depuis 2016, le *Landschaftsverband Südniedersachsen* mène des projets de recherche de provenance dans neuf musées d'histoire des villes de la région, dont le *Museum Uslar* et le *Museum Alfeld*. Le projet se concentre sur les biens spoliés par le régime nazi. Mais ce travail au cœur des collections met également en lumière de nombreux objets ethnographiques, qui sont également étudiés. Les objets proviennent des colonies allemandes ainsi que de contextes post-coloniaux. Des informations importantes sur les objets namibiens ont pu être recueillies lors d'une visite de la commissaire d'exposition du Musée national de Namibie et de l'ancien directeur des Archives nationales de Namibie au Musée Uslar dans le cadre du projet PAESE en Basse-Saxe.

- ▶ Christian Riemenschneider. *Ethnografica, Naturalia und human remains in stadtgeschichtlichen Museen Südniedersachsens. Bericht einer regionalen Bestand saufnahme*, in: Museumsblätter. Mitteilungen des Museumsverbands Brandenburg, déc. 2019, 35, p. 80–83.



### Lebende Dinge in Amazonien und im Museum, Geteiltes Wissen (Les êtres vivants en Amazonie et dans les musées, connaissances partagées)

Ethnologisches Museum der Staatlichen Museen de Berlin, Fondation Patrimoine culturel de Prusse

2016–2020

**Contact :** Andrea Scholz

#### Coopération :

Brésil : Conselho Indígena de Roraima (Roraima), Organização dos Professores Indígenas de Roraima, Associação Wanasseduume Ye'kwana – SEDUJUME (Roraima), Instituto Socioambiental et Federação das Organizações Indígenas do Alto Rio Negro (Amazonie).

Colombie : Escuela Normal Superior Indígena María Reina (Mitú, Vaupés).

Venezuela : Universidad Nacional Experimental Indígena del Tauca (Bolívar ; actuellement inactif dans le projet), Organización Indígena de la Cuenca del Caura « Kuyujani » (Bolívar).

« *Geteiltes Wissen* » est la suite et l'extension du projet pilote « *Wissen teilen* » (2014–2015) réalisé dans le cadre du *Humboldt Lab Dahlem* (2012–2015), un projet commun de la Fondation Patrimoine culturel de Prusse et de la *Kulturstiftung des Bundes*. Dans le cadre de ce projet, des collections ethnographiques des basses terres amazoniennes du nord-est et du nord-ouest sont étudiées en collaboration avec des partenaires autochtones œuvrant principalement dans le secteur de l'éducation des populations autochtones. La plupart de ces collections berlinoises sont le fruit d'expéditions et de voyages de collecte réalisés au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une base de données en ligne spécialement conçue pour le projet a été mise en service sous la forme d'une plate-forme protégée dès 2015, et ce, afin de donner aux partenaires un accès permanent aux collections de Berlin. D'autres activités sont organisées dans les pays partenaires, des ateliers avec les anciens et les artisan-e-s, par exemple, où l'accent est mis sur la fabrication et l'utilisation des objets. Ce projet a pour principal objectif d'établir des relations de confiance à long terme entre le musée ethnologique et les partenaires autochtones.

- ▶ *Spiritualität und Macht : Kooperationsprojekt zur Amazonas-Region in Dahlem*, blog.smb.museum
- ▶ Dossier de projet



**Dinosaurier in Berlin. *Brachiosaurus brancai* – eine politische, wissenschaftliche und populäre Ikone (Un dinosaure à Berlin. *Brachiosaurus brancai* : une icône politique, scientifique et populaire)**

Museum für Naturkunde Berlin et Technische Universität Berlin

04/2015–03/2018

Contact : Ina Heumann

Le squelette d'un dinosaure a été découvert en 1909 dans la colonie d'Afrique orientale allemande de l'époque, l'actuelle Tanzanie, sous la direction de paléontologues du *Museum für Naturkunde Berlin*. Ce projet commun analyse le *Brachiosaurus brancai* en tant qu'icône politique, scientifique et populaire depuis sa découverte jusqu'à aujourd'hui. L'histoire politique, scientifique et muséale, la fonction et la conception des découvertes paléontologiques de renommée mondiale, sont étudiées dans le cadre de trois sous-projets transversaux.

- ▶ Ina Heumann, Holger Stoecker, Marco Tamborini, Mareike Vennen, *Dinosaurier-fragmente. Zur Geschichte der Tendaguru-Expedition und ihrer Objekte 1906–2018*, Museum für Naturkunde Berlin und Technischen Universität Berlin, Berlin 2018.
- ▶ Sous-projets : *Ausgrabung und Nachgeschichte: Der Dinosaurier als politisches Objekt; Der Dinosaurier als Wissensobjekt; Der Dinosaurier als museales und populäres Objekt*

**Die verstreute Sammlung Thorbecke aus Kamerun – Objekte, Hintergründe und neue Betrachtungen (La collection dispersée de Thorbecke du Cameroun : objets, contextes et nouvelles observations)**

Reiss-Engelhorn-Museen, Mannheim

2015–2019

Contacts : Wilfried Rosendahl (Reiss-Engelhorn-Museen, Mannheim), Stefanie Michels (Universität Düsseldorf)

Coopération : des scientifiques de l'Université de Dschang/Cameroun, des hauts représentants locaux.

Le *Reiss-Engelhorn Museen* et l'université de Düsseldorf travaillent ensemble depuis 2015 sur la collection Thorbecke, et une vaste documentation de la collection est en cours d'élaboration en partenariat avec l'université de Dschang (Cameroun). Au Cameroun, des étudiants de l'université de Dschang, des collègues du Musée des Civilisations de Dschang et du Royaume de Bana analysent les objets. Des reproductions des aquarelles de la collection Thorbecke du *Reiss-Engelhorn Museen* ont été restituées à Bana. Un livre sur cette coopération incluant des contributions de tous les participants devrait être publié en 2020.



**Tamasese Lealofi, die Samoa-Völkerschauen und der Ethnographica-Handel der Gebrüder Marquardt (Tamasese Lealofi, les exhibitions humaines des Samoans et le commerce des objets ethnographiques des frères Marquardt)**

Museum Fünf Kontinente, Munich

2012–2014

Entre 1895 et 1911, plusieurs groupes de Samoans, pour la plupart de haut rang, se sont rendus en Allemagne pour des exhibitions humaines, toujours accompagnés de deux impresarios allemands qui vendaient également des objets ethnographiques de Samoa. La plus grande partie de la collection Samoa du *Museum Fünf Kontinente* de Munich provient également de cette source. Ce projet de recherche de trois ans permet d'approfondir la contextualisation des tournées organisées pour les exhibitions humaines et des transferts d'objets. Outre l'analyse de nombreuses sources d'objets, d'écrits et d'images en Allemagne, à Samoa, en Nouvelle-Zélande et en Australie, ce projet se concentre notamment sur la recherche de descendant-e-s des personnes présentées aux exhibitions humaines et sur la collecte de sources d'histoire orale. De nombreux acteur-ric-e-s samoans, dont des descendant-e-s des personnes présentées aux exhibitions humaines, des parties prenantes de la société samoane, des membres de la diaspora samoane germanophone et des artistes samoans, participent à ce projet et à l'exposition qui en découle.

**Autres projets de recherche sur la provenance**

L'*Arbeitskreis Provenienzforschung e. V.* présente depuis 2012 une Liste des projets de recherche de provenance dans les musées ethnologiques et les collections ethnographiques des pays germanophones. Cette liste est complétée et mise à jour régulièrement. Elle ne prétend pas être exhaustive.

**AUSTRALIE**

**Return, Reconcile, Renew Project (Projet restituer, réconcilier, renouveler)**

2014–2020

Ce projet collectif cherche avant tout à accroître la sensibilisation et à favoriser la compréhension autour de l'enjeu du rapatriement de restes humains d'ancêtres et à soutenir les chercheur-se-s et personnes de terrain s'occupant de la question du rapatriement dans leurs efforts pour ramener les ancêtres sur leur sol d'origine. Une base de données regroupe les informations sur les restes humains d'ancêtres australiens dispersés aux quatre coins du monde et leur rapatriement. Elle est principalement destinée aux représentant-e-s des communautés aborigènes et aux habitants des îles du détroit de Torrès, mais également accessible en partie au grand public.



- ▶ *Return, Reconcile, Renew: understanding the history, effects and opportunities of repatriation and building an evidence base for the future* (2014–2017)
- ▶ *Restoring Dignity: networked knowledge for repatriation communities* (2018–2020)
- ▶ *Return, Reconcile, Renew Project Outputs*

## AUTRICHE

### Sharing Stories. Dinge sprechen. (Partager des histoires. Faire parler les objets.)

Weltmuseum Wien, Vienne

04/2015–10/2017

**Contact :** Bianca Figl

**Coopération :** toute personne intéressée

Les musées ethnographiques tels que le *Weltmuseum Wien* effectuent un travail délicat autour de l'histoire de la collecte, de la recherche et de l'exposition d'objets. Un bon nombre des objets qui se trouvent aujourd'hui dans ces musées ont été acquis ou volés dans le contexte colonial. La manière dont les objets des musées sont présentés rend souvent invisible l'histoire d'une recherche et d'expropriation à motivation raciale ainsi que le problème que pose la question de l'interprétation et du récit « de l'autre ». Le projet « Sharing Stories. Dinge Sprechen » se penche sur cette histoire et propose des pratiques alternatives en termes de collecte et de narration. Il explore les points de contact entre différents récits sur un même objet et les fait dialoguer entre eux. Entre 2015 et 2017, différentes personnes ont été invitées à apporter un objet important à leurs yeux et à raconter son histoire dans l'une des dix stations pop-up installées à Vienne. Le format d'interview spécialement conçu pour ce projet a permis de rassembler 150 histoires personnelles, riches et passionnantes. Tout au long du projet, des photos des objets et des résumés de leur histoire ont été régulièrement téléchargés sur la page d'accueil du *Weltmuseum Wien* afin de créer une archive accessible à tous. Les résultats du projet ont été intégrés dans l'exposition du même nom (10/2017–02/2018).

## CANADA

### Reciprocal Research Network (Réseau de recherche réciproque)

Musqueam Indian Band, the Stó:lō Nation/Tribal Council, the U'mista Cultural Society, Museum of Anthropology, Vancouver,

Depuis 2014

Ce projet collectif réunissant 29 institutions favorise la recherche collaborative, socialement responsable et interdisciplinaire au-delà des frontières locales, nationales et internationales. *Le Reciprocal Research Network* (RNN) est un outil en ligne qui facilite la réciprocité et la collaboration dans les recherches sur le patrimoine culturel de la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique. Il permet aux communautés, aux institutions culturelles et aux chercheur-e-s de travailler ensemble.

## ÉTATS-UNIS

### Native American Fellowship Program (Programme de bourse pour les Amérindiens)

Peabody Essex Museum, Salem, Massachusetts

Depuis 2010

Le programme NAF a été développé dans le cadre d'une subvention pour l'éducation gérée par des organisations culturelles et historiques afin d'accueillir davantage de professionnel-le-s des musées et du patrimoine culturel d'origine amérindienne. Les boursier-ère-s travaillent directement avec des professionnels du Peabody Essex Museum qui supervisent leurs projets en qualité de mentors.

- ▶ [À propos de notre programme](#)

## GRANDE-BRETAGNE

### The Invention of Museum Anthropology (L'invention du musée d'anthropologie)

Pitt Rivers Museum, Oxford

Ce site Web publie des documents de l'histoire de la naissance du musée anthropologique de l'Université d'Oxford et vise à contribuer à une meilleure compréhension de l'origine de la recherche anthropologique et ethnologique. Un projet est consacré au fondateur du musée, Pitt Rivers, et à la provenance de la collection. De nombreuses sources primaires sont disponibles en ligne.

- ▶ [Rethinking Pitt Rivers](#)





## NOUVELLE-ZÉLANDE



### Pacific Collection Access Projects (Projets d'accès aux collections du Pacifique)

Auckland Museum, Auckland

2016–2019



**Coopération** : représentant-e-s de la Communauté du Pacifique d'Auckland

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts du *Future Museum* pour offrir aux représentant-e-s des sociétés d'origine un accès aux collections et documenter les connaissances partagées sur les biens de collections. Le *Future Museum* encourage les partenariats, la coopération et le développement de solutions créatives dans les institutions éducatives et culturelles.

## PAYS NORDIQUES

### Sami Trophy Project (Projet trophée sami)

Världskulturmuseet, Göteborg, Suède

Depuis 2012

Dans le cadre de ce projet, le *Museo de America Madrid*, le *Musée des Cultures du Monde* de Göteborg et le *Ajtte Museum* de Jokkmokk, en Suède, travaillent ensemble sur une collection d'objets samis offerts à la ville de Madrid par Ake Sjørgen en 1896. Outre l'analyse de la collection, l'accent est mis sur une coopération accrue entre le *Museo de America* et le *Ajtte Museum*.

► *Cultura material Sami en el Museo de América*

### Bååstede: Return of Sami Cultural Heritage (Bååstede : le retour de l'héritage culturel sami)

Norsk Folkemuseum, Oslo, Norvège

2007–2018

L'objectif de ce projet est de rapatrier la moitié de la collection d'objets samis (environ 2 000 objets) vers six musées samis situés au centre et au nord du pays.

Un accord signé au Parlement sami en 2012 garantit qu'elles sont manipulées et stockées de manière appropriée dans les musées les accueillant. L'accord de Bååstede souligne que le gouvernement national doit financer ce rapatriement conformément aux obligations du pays envers les Samis en tant que peuple autochtone.

► *Tilbakeføring av samisk kulturarv* (rapport du projet, norvégien)

◀ [RETOUR AU SOMMAIRE](#)

### Recalling Ancestral Voices (Se remémorer les voix ancestrales)

Pays nordiques

2006–2010

L'objectif de ce projet financé par l'UE est de restituer au peuple Sami les connaissances de leur patrimoine culturel matériel sous la forme d'une base de données, alimentée par les différentes collections de musées des pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande). Les restitutions physiques ne font pas partie du projet. Jusqu'à la fin du financement en 2010, une partie de la base de données pouvait être consultée en ligne. À la fin du projet, un atelier sur la question de l'accessibilité a été organisé.

► Eeva-Kristiina Harlin, *Recording Sámi Heritage in European Museums*, in : Larissa Förster, Iris Edenheiser, Sarah Fründt, Heike Hartmann (éd.), *Provenienzforschung zu ethnografischen Sammlungen der Kolonialzeit, Positionen in der aktuellen Debatte*, Tagungsband, Berlin 2017, p. 69–84.

## EXPOSER ET TRANSMETTRE

### ALLEMAGNE

### Grenzenlos. Kolonialismus, Industrie und Widerstand (Sans limites. Colonialisme, industrie et résistance)

Museum der Arbeit, Hambourg

09/2020–04/2021

Avec cette exposition temporaire, le *Museum der Arbeit* contribue au débat actuel sur la manière dont la ville de Hambourg traite son histoire coloniale et les répercussions des multiples facettes de la domination coloniale encore perceptibles aujourd'hui. Le point de départ historique est celui du traitement industriel du caoutchouc, de l'huile de palme et de l'huile de coco, entre autres sur le site actuel du *Museum der Arbeit*, l'ancienne usine d'articles en caoutchouc appelée New-York Hamburger Gummiwaaren-Fabrik. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette entreprise et de nombreuses autres fabriquent à Hambourg des produits de tous les jours, tels que des peignes en caoutchouc dur, des bonnets de bain, de la margarine, des plats cuisinés, des bougies et du savon. Les références coloniales ne sont pas immédiatement évidentes, mais ces produits, du fait des matières premières utilisées, ont un lien direct avec le colonialisme allemand et européen.

L'exposition entend confronter le récit banalisant d'une « industrie marchande hanséatique » avec les réalités violentes du colonialisme, mais aussi avec la résistance des personnes concernées. En outre, elle établit des parallèles avec l'économie mondiale actuelle.

Son autre ambition en lien avec ces objectifs est de remettre en cause la vision





eurocentrique sur la question et d'inclure les perspectives des populations des pays colonisés et de leurs descendant-e-s. Le concept et le contenu de l'exposition sont donc établis en collaboration avec des expert-e-s de la société civile.

► Bookazine « grenzenlos », Kocmoc-Verlag (Berlin)

**Kanope, Krokodil und Königsstuhl. Globale Geschichten in brandenburgischen Museen (Canope, crocodile et chaise du roi : histoires mondiales dans les musées du Brandebourg)**

Museumsverband Brandenburg, projet commun réunissant huit musées  
Depuis janvier 2020

L'exposition en ligne présente des objets naturels et culturels provenant des musées du Brandebourg, qui sont issus de contextes coloniaux au sens large. Elle est le fruit d'un projet de numérisation coopérative de l'association des musées réunissant huit musées du Brandebourg. À travers les histoires d'objets, l'exposition montre clairement comment l'histoire locale et l'histoire mondiale sont imbriquées. Pour les musées participant au projet, l'étude des « collections coloniales », qui n'avaient jusqu'alors reçu que peu d'attention, a servi de point de départ à une recherche plus approfondie et une intégration dans le travail de médiation. Il est par ailleurs apparu clairement que la question du traitement des collections issues de contextes coloniaux est aussi un sujet pour les musées de petite à taille moyenne.

**Spurensuche: Geschichte eines Museums (À la recherche de traces : l'histoire d'un musée)**

Übersee-Museum, Brême  
Depuis octobre 2019

L'exposition permanente pose un regard critique sur le passé de l'Übersee-Museum. Elle essaie de percer à jour les mentalités de différentes époques, depuis la création du musée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en passant par les périodes du III<sup>e</sup> Reich et de l'après-guerre, jusqu'aux années 1970 et 1980, politiquement controversées. La question de l'origine des collections du musée, de la période coloniale à nos jours, tient lieu de fil rouge. Les collections de l'Übersee-Museum proviennent du monde entier. Ont-elles été achetées, volées, offertes ou échangées ? Afin de raconter l'histoire des origines de ces collections, l'exposition se penche sur le rôle des différents protagonistes qui les ont fait entrer au musée, à savoir les collaborateurs du musée dans leur rôle de collectionneurs et d'acheteurs, les marchands, les missionnaires, les militaires, les ethnographes et les marchands d'objets ethnographiques et d'objets d'histoire naturelle. L'exposition aborde également l'activité des compagnies maritimes et du réseau de relations commerciales. Les résultats des recherches sur la provenance sont présentés dans cette exposition et les restitutions déjà effectuées sont documentées.

► Wiebke Ahrndt (éd.), *Spurensuche: Geschichte eines Museums*, Brême 2019.

I : Exposition au *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne (voir p. 25)

II : Masque « Malintzin »/objet d'exposition (voir p. 25)

III : Exposition « *Wo ist Afrika?* » *Linden-Museum Stuttgart* (voir p. 26)





I-III : *Fotografías inéditas de Rapa Nui: Hans Helfritz 1946* (Photographies inédites de Rapa Nui : Hans Helfritz 1946) (voir p. 26)



### Amani. Auf den Spuren einer kolonialen Forschungsstation (Amani, sur les traces d'une station de recherche coloniale)

Museum am Rothenbaum. Kulturen und Künste der Welt, Hambourg  
09/2019–04/2020

L'exposition s'intéresse à l'histoire de l'Institut d'agriculture biologique Amani dans la région des Monts Usambara, dans l'actuelle Tanzanie. À partir de ce centre, les Européens prétendus civilisés ont exploré la vie des autochtones dits sauvages à l'époque coloniale. Dans le cadre de cette exposition, des ethnologues et des artistes se lancent sur les traces de la station : sur le terrain, dans la vie de ceux qui y ont travaillé, mais aussi au sein des collections de Hambourg. Ils documentent l'existence souvent surprenante d'histoires coloniales et post-coloniales.

► P. Wenzel Geißler, Rene Gerrets et al. (éd.), *Amani – Auf den Spuren einer kolonialen Forschungsstation in Tansania*, Bielefeld 2020.

### 1519–2019: Cultural Colonialism and Survival Strategies/500 Jahre Eroberung Lateinamerikas: Kolonialismus und Überlebensstrategien (500 ans de conquête de l'Amérique latine : colonialisme et stratégies de survie)

Universität Bonn, département des études amérindiennes ;  
Rautenstrauch-Joest-Museum – Kulturen der Welt (RJM), Cologne  
06/2019–07/2019 ; 11/2019–01/2020

L'année 2019 a été consacrée sur le continent américain à la commémoration de l'arrivée d'Hernán Cortés au Mexique 500 ans plus tôt. Les organisateur-ice-s, à savoir des étudiant-e-s du département des études amérindiennes de l'Université de Bonn, ont privilégié de commémorer non pas l'évènement en lui-même, mais ses conséquences, en se basant sur des biographies individuelles. Ils ont choisi Malintzin, la traductrice indigène d'Hernán Cortés, l'auteur Guamán Poma de Ayala (Pérou) et les Quilombos (anciens esclaves afro-américains). Leurs vies illustrent les relations complexes et difficiles entre les populations européennes, indigènes et noires, la nature destructrice du système colonial espagnol, le rôle de l'Église catholique et la réinvention de sociétés africaines en Amérique.

### Nah am Leben. 200 Jahre Gipsformerei (Presque vivant : 200 ans de moulage en plâtre)

James-Simon-Galerie, Berlin  
08/2019–03/2020

L'exposition présente plusieurs moulages en plâtre de parties du corps et un moule du corps entier, montrant que les « races étrangères » doivent être documentées à l'aide de moulages en plâtre tridimensionnels. Elle présente également l'histoire de la tentative infructueuse de moulage d'un homme nommé *Mhonera* originaire de la ville côtière tanzanienne de Lindi, qui s'est opposé au traitement discriminatoire que des scientifiques allemands ont voulu lui faire subir.





### **Wo ist Afrika? (Où est l'Afrique ?)**

Linden-Museum, Stuttgart

Depuis mars 2019

L'exposition « *Wo ist Afrika?* » invite le public à découvrir de façon nouvelle les contextes et les récits des collections africaines du *Linden-Museum* en portant un regard critique. La plupart de ces collections ont été constituées pendant la période coloniale. L'exposition se penche sur les histoires inscrites dans les objets et ce qu'ils représentent (peuvent représenter) aujourd'hui. « *Wo ist Afrika?* » a opté pour une approche axée sur le processus : elle remet en question le monopole de l'interprétation du musée, présente une multitude de récits parallèles et pose des questions sur le vivre-ensemble d'aujourd'hui.

### **Fotografías inéditas de Rapa Nui: Hans Helfritz 1946 (Photographies inédites de Rapa Nui : Hans Helfritz 1946)**

Rautenstrauch-Joest-Museum – Kulturen der Welt (RJM), Cologne

Depuis novembre 2018

L'héritage artistique du photographe de voyage et cinéaste Hans Helfritz est la propriété du *Rautenstrauch-Joest-Museum* depuis 1996. Comptant plus de 60 000 photos, elle représente le fonds le plus important des archives photographiques historiques du musée, qui comprend environ 100 000 objets. En 2017, la collection a été numérisée et mise à la disposition d'un projet de recherche de deux chercheurs du Chili et de Rapa Nui. Les lieux et les personnes représentés ont été identifiés dans le cadre d'un processus de collaboration. L'exposition est actuellement présentée au *Museo Antropologico Padre Sebastian Englert* (MAPSE) sur l'île de Pâques.

### **Gesammelt. Gekauft. Geraubt?**

#### **Fallbeispiele aus kolonialem und nationalsozialistischem Kontext (Collectés. Achetés. Volés ? Études de cas du contexte colonial et national-socialiste)**

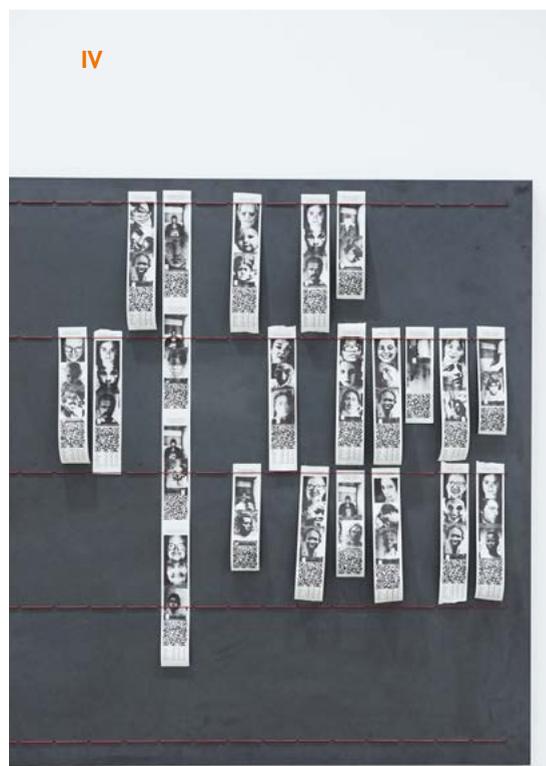
Weltkulturenmuseum, Francfort-sur-le-Main

08/2018–01/2019

L'exposition traite des provenances d'objets du fonds propre du musée à l'aide d'études de cas sélectionnées dans les contextes coloniaux et nazis. Les histoires des objets présentés montrent clairement l'importance d'un engagement à long terme avec sa propre collection. Parallèlement, il devient évident qu'il y a souvent des limites au traitement des histoires d'acquisition ou de leurs provenances, ce qui soulève souvent d'autres questions.

I–III : Exposition « *Rassismus. Die Erfindung von Menschenrassen* » (voir p. 28)

IV–V : Exposition « *Noisy Images* » (voir p. 28)





### Fragende Blicke. Neun Zugänge zu ethnografischen Fotografien (Des regards interrogateurs. Neuf approches de la photographie ethnographique)

Institut für Ethnologie der LMU, Munich, Museum Fünf Kontinente, Munich  
07/2018–01/2020

L'exposition découle du séminaire pratique « Mémoire de l'image ethnographique et (re)présentation muséale ». Neuf étudiants s'occupent de collections d'images issues de différents contextes : photographies d'ethnologues, de voyageurs, d'acteurs coloniaux et de studios de photo.

- Paul Hempel, Anka Krämer de Huerta, Silvia Lamprecht (éd.), *Fragende Blicke. Neun Zugänge zu ethnografischen Fotografien*. Institut für Ethnologie, Ludwig-Maximilians-Universität, 2019 ([PDF](#)).

### Rassismus. Die Erfindung von Menschenrassen (Le racisme. L'invention des races humaines)

Deutsches Hygiene-Museum, Dresde

05/2018–01/2019

L'exposition analyse les méthodes qui ont favorisé le développement de la pensée raciste et présente les images et médias vecteurs de cette pensée. Le rôle du *Deutsches Hygiene-Museum* en tant que machine de propagande pour ce qui était appelé l'« hygiène raciale » pendant la période nazie, est également abordé, tout comme la politique raciste de domination et d'exploitation pendant le colonialisme, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui dans les flux de migrants.

Outre l'analyse historico-culturelle de la notion de « race », la parole est également donnée à des personnalités et à des mouvements de tout domaine, qui ont fait preuve de sens critique et de résistance face aux idéologies racistes. Pour ouvrir le débat, des bornes multimédias, des entretiens filmés et des installations vidéo présentent des sujets tels que le racisme quotidien, le débat sur la génétique des populations, la restitution des biens culturels spoliés ou encore les défis d'une société post-migratoire. L'équipe du projet a été conseillée par un groupe de travail composé d'expert-e-s qui ont personnellement fait l'expérience du racisme.

- Susanne Wernsing, Christian Geulen, Klaus Vogel (éd.), *Rassismus: Die Erfindung von Menschenrassen*, Deutsches Hygiene-Museum, 2018.

### Noisy Images (Images bruyantes)

Rautenstrauch-Joest-Museum – Kulturen der Welt (RJM), Cologne

05/2018–07/2019

Au travers de son travail avec des photographies historiques de la collection, l'artiste belge Antje Van Wichelen donne vie à ce média supposé muet. Lors de sa résidence *Artist meets Archive*, elle a visionné des milliers de ces photographies. En les associant à des images provenant de collections d'autres musées ethnographiques,

elle a développé une approche artistique offrant un regard totalement nouveau sur les images. Dans les installations que Van Wichelen a conçues pour l'exposition, elle aborde à la fois la question de la fugacité du média qu'est la photographie et des personnes représentées. Lors d'un atelier organisé dans le cadre de cette résidence, elle a préparé avec des citoyen-ne-s de Cologne une conférence sur des photographies sélectionnées dans l'exposition permanente du *Rautenstrauch-Joest-Museum*.

- Booklet Antje Van Wichelen, *NOISY IMAGES*, RJM

### The Dead as far as [ ] can remember (Les morts, pour autant que [ ] s'en souviennent)

Tieranatomisches Theater, Berlin

2018–2019

L'exposition se consacre à la violence coloniale, la résistance anti-coloniale, les restes humains et les objets des anciennes colonies présents dans les musées et les collections. Au travers de quatre chapitres, la diversité des connaissances et les controverses sur l'histoire coloniale sont expliquées par des voix transnationales du passé et du présent, des artistes des arts visuels et du spectacle, des scientifiques et des militants décoloniaux. Ainsi, des histoires personnelles sont présentées, sous forme de sculpture vidéo et de film d'animation par exemple. Les méthodes de collecte, de mesure, de catégorisation, de stockage et d'exposition de crânes du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle se reflètent au travers des implications éthiques, scientifiques et politiques de ces collections et de leurs expositions. L'exposition est accompagnée

I–II : Exhibition « *Der Wilde schlägt zurück – Kolonialzeitliche Europäerdarstellungen der Sammlung Lips* » (voir p. 30)





de photographies et de documents historiques ainsi que d'un programme culturel composé de représentations, de conférences et de discussions.

**Der Wilde schlägt zurück – Kolonialzeitliche Europäerdarstellungen der Sammlung Lips (La riposte du sauvage : représentations coloniales des Européens de la collection de Lips)**  
Rautenstrauch-Joest-Museum – Kulturen der Welt (RJM), Cologne  
03/2018–06/2018

Le livre *The Savage Hits Back* a fait parler de lui dans les années 1930 : l'ethnologue de Cologne, Julius Lips, y montre comment les Européens sont devenus l'objet de représentations artistiques dans les territoires coloniaux. J. Lips interprète ces représentations comme une admiration de l'étranger, mais aussi comme une critique et une moquerie à l'égard de l'occupant. Ses interprétations polémiques montrent le vrai visage du « colonisateur » : celui d'un véritable barbare. L'exposition raconte l'histoire de ce livre et montre une sélection de représentations de l'Europe provenant de la collection de Lips, qu'il a réunies à Cologne. Les histoires d'objets complexes permettent de mettre en lumière différentes perspectives historiques sur le passé colonial.

► Anna Brus, Lucia Halder und Clara Himmelheber (éd.), *Der Wilde schlägt zurück. Kolonialzeitliche Europäerdarstellungen der Sammlung Lips*, Edition Imorde 2018.

**Zurückgeschaut (Regard sur le passé)**  
Museum Treptow, Berlin  
Depuis octobre 2017

L'exposition pose un regard critique sur la grande exposition industrielle de Berlin qui a eu lieu dans le parc de Treptow en 1896, comprenant la première exposition coloniale allemande, et sur l'histoire coloniale allemande, qui n'a pas encore été suffisamment traitée jusqu'à aujourd'hui. Elle a été organisée en collaboration avec l'*Initiative Schwarzer Menschen in Deutschland* (Initiative des noirs en Allemagne) et *Berlin Postkolonial* (Berlin post-colonial).

**Der blinde Fleck. Bremen und die Kunst in der Kolonialzeit (L'angle mort. Brême et l'art à l'époque coloniale)**  
Kunsthalle, Brême  
08/2017–11/2017

L'exposition relie l'histoire du *Kunstverein* (association d'art) de Brême à celle du commerce de la ville hanséatique et propose une analyse des œuvres de la collection dans leurs contextes coloniaux. Elle engage un dialogue entre les perspectives européennes de la collection de la *Kunsthalle* de Brême et les perspectives non européennes, y compris les positions contemporaines dans l'art. Elle ouvre le débat



sur la question de la pertinence pour le présent et offre un éclairage critique sur les perceptions de soi ainsi que celles des autres dans le contexte de la mondialisation et de la migration aujourd'hui.

► Julia Binter, Anna Brus, Anna Greve, Yvette Mutumba (éd.), *The Blind Spot: Bremen, Colonialism and Art*, Bremen 2017.

**Rum, Schweiß und Tränen – Flensburgs koloniales Erbe (Du rhum, de la sueur et des larmes : l'héritage colonial de Flensburg)**  
Schiffahrtsmuseum, Flensburg  
06/2017–03/2018

Le projet d'exposition s'inscrit dans le cadre du programme *Fellow Me!* de la *Kulturstiftung des Bundes* (Fondation culturelle fédérale). De jeunes commissaires d'exposition étrangers ont été formés dans des musées allemands sur divers sujets de politique culturelle et réalisent leur propre projet sur une période de 18 mois. Dans le cadre du deuxième sujet sur les cinq abordés, à savoir « *Shifted Objects – Postkoloniale Praktiken in Museen* », la chercheuse jamaïcaine en culture scientifique Imani Tafari-Ama a réalisé le « projet rhum » : des millions d'esclaves africains étaient « employés » pour la production de rhum dans les plantations de canne à sucre des îles Vierges (colonie danoise). L'économie de Flensburg en a tiré un incroyable profit, si bien qu'elle est considérée comme la ville du rhum allemande depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle organise d'ailleurs toujours une régata du rhum.

► Susanne Grigull, *Rum, Schweiß und Tränen – Flensburgs koloniales Erbe*, in : *Museumskunde*, vol. 83 (2), Berlin 2018, p. 21–23.

**Deutscher Kolonialismus. Fragmente seiner Geschichte und Gegenwart (Le colonialisme allemand. Fragments de son histoire et de son présent)**  
Deutsches Historisches Museum Berlin  
10/2016–05/2017

L'objectif de l'exposition est de donner un aperçu des intérêts ainsi que du déroulement et des dynamiques de l'histoire coloniale allemande, de montrer l'idéologie sous-jacente au colonialisme ainsi que la pratique de la domination allemande du gouvernement marquée par la violence quotidienne et allant jusqu'au génocide. L'exposition se penche également sur le large spectre des acteurs, leurs objectifs et leurs motivations ainsi que sur les spécificités de l'expérience coloniale dans les différentes colonies allemandes. Le champ d'action des colonisés, qui sont spécifiquement désignés comme acteurs, est d'un grand intérêt. L'exposition a été conçue en collaboration avec des commissaires d'exposition en résidence venant de Tanzanie et de Namibie, et avec la coopération du Musée national de Tanzanie.

► *Stiftung Deutsches Historisches Museum, Deutscher Kolonialismus. Fragmente seiner Geschichte und Gegenwart*, catalogue d'exposition, 2016.



**Medienstation zur Erläuterung der „Stifertafel“ (Borne multimédia donnant un éclairage sur la « plaque dédiée aux donateurs »)**

Museum Natur und Mensch, Städtische Museen, Fribourg en Brisgau  
04/2014–07/2016

Dans le hall d'entrée du *Museum Natur und Mensch*, l'on peut voir une plaque dédiée aux donateurs remontant à la naissance du musée sur laquelle figure le nom de 27 fondateurs, en remerciement des dons qu'ils ont faits à la collection d'histoire naturelle et/ou ethnologique. Certaines de ces personnes sont étroitement liées à l'époque coloniale, notamment Eugen Brandeis et Theodor Leutwein. Depuis 2015, des informations de fond complètes sur les biographies des fondateurs, les provenances des collections et leurs liens avec l'histoire coloniale allemande sont compilées et présentées sur une borne multimédia, une présentation en ligne, mais aussi sur le site Internet du musée.

**From Samoa with Love? Samoa-Völkerschauen im Deutschen Kaiserreich. Eine Spurensuche (Bons baisers de Samoa ? Les exhibitions humaines des Samoa dans l'Empire allemand. Une recherche de traces)**

Museum Fünf Kontinente, Munich  
01/2014–11/2014

Vers 1900, plusieurs groupes de Samoans, pour la plupart de haut rang, se sont rendus en Allemagne pour des exhibitions humaines, accompagnés de deux impresarios allemands qui vendaient également aux musées des objets ethnographiques de Samoa. Pour le public allemand, les exhibitions humaines procuraient un divertissement, pour l'administration coloniale, elles faisaient partie de son programme ; quant aux Samoans qui participaient à ces tournées, ils servaient des intérêts de politique intérieure de leur pays en se rendant en Allemagne. L'exposition met en lumière ces différentes perspectives sur les exhibitions humaines et les transferts d'objets. Elle met tout particulièrement l'accent sur la recherche des descendant-e-s des personnes présentées aux exhibitions humaines et sur la collecte de sources d'histoire orale.

Tous les textes de l'exposition et du catalogue sur les acteur-ric-e-s samoan-e-s historiques ont été approuvés par des Matai samoans (chef de grandes familles samoanes). Des bornes audio permettent de les entendre : ils présentent leurs ancêtres et racontent avec leurs propres mots leur perception des tournées organisées pour les exhibitions humaines. L'artiste néo-zélandais d'origine samoane Michel Tuffery commente les interdépendances germano-samoanes dans sa série d'œuvres Siamani-Samoa présentée en parallèle.

- Hilke Thode-Arora (éd.), *From Samoa with Love?: Samoa-Völkerschauen im Deutschen Kaiserreich – eine Spurensuche*, Hirmer 2014.



**Ware & Wissen (or the stories you wouldn't tell a stranger) (Marchandises et savoirs, ou ces histoires que l'on ne doit pas raconter à un étranger)**

Weltkulturenmuseum, Francfort-sur-le-Main  
01/2014–01/2015

L'exposition est le récit de regards troublants posés au nom de la science sur des êtres humains ; elle raconte la transformation du corps humain en un objet, la fascination exercée par les « autres » peuples, la passion de la collecte, la mission de préserver pour l'éternité des cultures « étrangères », et, dans cette perspective, la nécessité de trouver des systèmes. Elle présente les photos anthropologiques nues des années 1879 à 1895 prises par le fondateur du musée Bernhard Hagen et plus d'un millier d'artefacts et de photographies historiques provenant de nombreux pays.

- Clémentine Deliss, Yvette Mutumba (éd.), *Ware & Wissen (or the stories you wouldn't tell a stranger)*, Weltkulturen Museum, Francfort-sur-le-Main 2016.

**Decolonize München (Décoloniser Munich)**

Stadtmuseum, Munich  
10/2013–02/2014

Trois volets de l'exposition présentent de nouvelles perspectives sur l'histoire coloniale de Munich et ses répercussions sur le présent : le volet d'exposition intitulé « freedom roads! » s'intéresse à la culture mémorielle post-coloniale d'aujourd'hui et a notamment permis aux écoles et au public d'aborder ce thème de manière créative. Le volet intitulé « Spuren Blicke Stören » cherche à explorer les traces dans l'espace public et muséal de la domination coloniale allemande en Afrique, en Asie et en Océanie, encore largement refoulée. Le troisième volet présente une installation de l'artiste béninois Georges Adéagbo. Celui-ci s'intéresse à la confrontation de soi-même et de l'autre et à la question de savoir de quoi est faite notre culture actuelle.

- Eva Bahl, Sarah Bergh, Tahir Della, Zara S. Pfeiffer, Martin W. Rühlemann (éd.), *Decolonize München. Dokumentation und Debatte*, catalogue d'exposition, Munich 2016.



## AUSTRALIE



### GADI

Australian Museum, Sydney

2018



INT

L'*Australian Museum* se trouve sur le territoire du peuple des Gadigal. L'exposition retrace l'histoire de Sydney du point de vue de la communauté Gadigal et est considérée comme une réponse du peuple aborigène aux effets du colonialisme. La question centrale est la pérennité de la culture. Les objets rares de Gadi ont permis d'acquérir du nouveau matériel culturel pour la collection permanente. Ces objets illustrent la survie du peuple et la persistance des pratiques culturelles dans la région de Sydney. L'exposition a été réalisée en collaboration avec les communautés aborigènes de la région et leurs anciens.

### ningina tunapri

Tasmanian Museum and Art Gallery (TMAG), Hobart

Depuis 2008

Ningina tunapri est la première exposition du musée qui a été mise sur pied par des commissaires d'exposition aborigènes en collaboration avec des communautés aborigènes. Elle intègre des œuvres d'art contemporain et se veut le signe d'une culture capable de suivre son temps et de s'adapter. Elle prend également en compte l'importance pour les peuples aborigènes de questionner de façon critique les collections et les archives historiques afin d'interpréter l'histoire coloniale commune.

## AUTRICHE

### Ein koloniales Ding (De l'objet colonial)

Weltmuseum Wien, Vienne

12/2019-09/2020

L'exposition apporte sa contribution aux débats et aux questions relatives à la restitution des biens culturels issus de contextes coloniaux. Elle pose un regard critique sur divers guides abordant la question de la restitution des objets coloniaux et les confronte à la réalité des objets de musée. À cet égard, douze objets sont mis en corrélation avec ces guides et commentés pour chacun à partir de trois perspectives différentes. Cette exposition est documentée dans un livret, qui offre un résumé de quatre recommandations et guides sur la restitution d'objets issus de contextes coloniaux.

- Joy Slappnig, Claudia Augustat, *Ein koloniales Ding*, Livret, Vienne 2019.



INT

### Sharing Stories. Dinge sprechen.

### (Partager des histoires. Faire parler les objets)

Weltmuseum Wien, Vienne

2015-2017

Les musées ethnographiques tels que le *Weltmuseum Wien* effectuent un travail délicat autour de l'histoire de la collecte, de la recherche et de l'exposition d'objets. Un bon nombre des objets qui se trouvent aujourd'hui dans ces musées ont été acquis ou volés dans le contexte colonial. La manière dont les objets des musées sont présentés rend souvent invisible l'histoire d'une recherche et d'expropriation à motivation raciale ainsi que le problème que pose la question de l'interprétation et du récit « de l'autre ». Le projet se penche sur cette histoire et propose des pratiques alternatives en termes de collecte et de narration.

## GRANDE-BRETAGNE

### World Gallery (Galerie du monde)

Horniman Museum and Gardens, Londres

Depuis 2018

Le projet d'exposition tente une approche plus multiperspectiviste en mettant en place un co-commissariat et en impliquant des acteurs issus des sociétés d'origine dans la conception de l'exposition. Il est accompagné d'une initiative de collection qui permet aux doctorant-e-s et aux post-doctorant-e-s en anthropologie de rassembler pour l'exposition des objets en collaboration avec les communautés qui font partie de leur champ d'étude et, dans ce cadre, de partager leur point de vue sur les objets et la manière dont ils sont présentés.

### The Past is Now – Birmingham and the British Empire (Le passé est le présent - Birmingham et l'Empire britannique)

Birmingham Museum and Gallery, Birmingham

10/2017-06/2018

L'exposition pose un regard critique sur le rôle que la ville de Birmingham a joué dans l'histoire impériale de la Grande-Bretagne. Elle est l'aboutissement du programme pilote Changemakers, financé par l'*Arts Council England*. Au sein d'un musée expérimental, différentes méthodes d'interprétation et de collaboration sont testées à travers une série d'expositions temporaires en vue d'une réorganisation des collections historiques.

L'exposition a été conçue en collaboration avec six commissaires d'exposition externes, à savoir des graphistes et des designers textiles, des artistes, des auteur-rice-s, des militantes et militants culturels et des scientifiques.

- Evaluation Report



## KENYA



### **Hazina: Tradition, Trade and Transitions in Eastern Africa (Tradition, commerce et transitions en Afrique de l'Est)**

National Museum Kenya, Nairobi, et British Museum, Londres



INT

2006-2007

Dans le cadre du projet coopératif d'exposition, 140 objets de la collection de l'Afrique orientale du *British Museum* ont été prêtés au *National Museum Kenya* à Nairobi et les deux musées ont travaillé ensemble à la conception d'une exposition. Des questions de rapatriement ont ponctué ce projet et ont fait l'objet de discussions au sein du groupe de projet. L'exposition a d'abord été considérée comme un compromis.

- ▶ Kiprof Lagat, Julie Hudson (éd.), *Hazina: Traditions, Trade and Transitions in Eastern Africa*, National Museums of Kenya, Nairobi 2006.
- ▶ Kiprof Lagat, *The Hazina Exhibition. Challenges and Lessons for International Museum Collaborations*, in: Thomas Laely, Marc Meyer, Raphael Schwere (éd.), *Museum Cooperation between Africa and Europe*, Bielefeld 2018, p. 129-141.

## UGANDA

### **Road to Reconciliation Exhibition (Exposition « En route vers la réconciliation »)**

Uganda Museum, Kampala

2013

Le projet a été réalisé dans le cadre de la refonte de l'exposition à partir de 2010. La pratique des commissaires d'exposition est axée sur le traitement, le travail de mémoire et de médiation des traumatismes de guerre générés par les conflits de l'histoire récente de l'Ouganda. Outre des objets, les pratiques des populations autochtones du nord de l'Ouganda y sont également présentées pour illustrer une décolonisation conforme. Une sorte de travail de purification du passé et de sa violence se fait lors de cérémonies publiques.

## PAYS-BAS

### **Afterlives of Slavery (Les séquelles de l'esclavage)**

Tropenmuseum, Amsterdam

Depuis octobre 2017

L'exposition confronte le public aux héritages actuels de l'esclavage et du colonialisme aux Pays-Bas. L'accent est mis sur les esclaves et leurs descendant-e-s. Des

histoires individuelles du passé et du présent font revivre l'histoire de l'esclavage. Les objets exposés, à savoir des souvenirs tangibles de l'histoire de l'esclavage, permettent de renforcer l'expérience. En collaboration avec des scientifiques, des militant-e-s et des artistes, l'exposition déroule le fil d'une histoire de l'esclavage.

## SUÈDE

### **A stolen World (Un monde volé)**

Världskulturmuseet, Göteborg

2008-2011

L'exposition est consacrée à la collection de textiles Paracas qui, après avoir été subtilisés et ramenés clandestinement du Pérou au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont été offerts au musée. Le titre ne fait pas seulement référence au caractère volé des objets exposés, mais indique clairement que le vol ne s'est pas limité à des objets physiques. En 2009, le gouvernement péruvien a formulé une demande de restitution et a également fait explicitement référence aux contenus des expositions qui prouvent que cette collection provient d'un vol. Cinq objets ont été restitués en 2014 et 85 autres le seront en 2021.

## SUISSE

### **La quête du savoir rencontre la soif de collectionner**

Museum der Kulturen, Bâle

03/2019-11/2020

L'exposition porte sur le débat actuel à propos de l'origine et de l'acquisition des collections. Elle s'efforce d'examiner les motifs de la collecte ethnographique et veut soulever des questions sur le traitement des biens de collection sensibles.

### **Sichtweisen – Visionen eine Museumspartnerschaft (Points de vue. Visions d'un partenariat entre musées)**

Völkerkundemuseum de l'Université de Zurich

04/2018-01/2019

**Coopération :** Uganda National Museum, Kampala et Igongo Cultural Centre, Mbarara

Le projet de coopération a permis de concevoir trois expositions communes, dont l'exposition « Sichtweisen » présentée au musée ethnographique de l'Université de Zurich. Celle-ci confronte le public à l'histoire controversée des musées ethnologiques ainsi qu'au regard voyeuriste posé sur des populations des territoires coloniaux. L'exposition aborde les processus de négociation, les transferts de savoirs et la prise en compte de la diversité des voix et de la multiperspectivité, l'utilisation



DE



des médias et la culture de la communication. Les visiteur-e-s peuvent suivre des conversations sur Skype et des communications via WhatsApp. Les écrans tactiles permettent également aux personnes intéressées de faire des visites virtuelles des musées ougandais et de découvrir ainsi les deux expositions « Drink deeply - Milk Exhibition » (à Kampala) et « The Power of Milk » (à Mbarara).

## RESTITUER

Jusqu'à présent, la plupart des demandes de restitution concernent des restes humains et des objets sensibles tels que des insignes de pouvoir ou des objets religieux. La section suivante donne un aperçu des restitutions réalisées au cours des dernières décennies. Il ne représente pas les discours et les débats sur la restitution des biens de collection issus de contextes coloniaux, et ne prétend pas être exhaustif. Les exemples pratiques sont regroupés en fonction des restitutions de restes humains et d'autres biens de collection.

### ALLEMAGNE Restes humains

Andreas Winkelmann donne une liste des restitutions de restes humains faites par l'Allemagne, *Repatriations of human remains from Germany - 1911 to 2019*, in: *Museum and Society*, Vol. 18(1), University of Leicester 2020.

Dans le cadre du projet *Human Remains Project* de l'hôpital universitaire de la Charité (2010–2013), les restes humains provenant de collections anthropologiques ont été restitués à la Namibie (2011, 2014), l'Australie (2013, 2014 ; la Tasmanie 2014) et au Paraguay (2012, voir ci-dessous).

## RESTITUTIONS À L'AFRIQUE ORIENTALE

### Crâne humain Übersee-Museum, Brême, 1954

La demande de restitution du crâne du « sultan Makaoua » a été formulée dans l'article 246 du traité de paix de Versailles. Les diverses tentatives du gouvernement britannique pour demander sa restitution dans les années d'entre-deux-guerres se sont révélées infructueuses. Le gouverneur Edward Twining a fait une nouvelle tentative en 1953, apparemment au motif d'assurer à la puissance coloniale britannique la loyauté du peuple Hehe. L'*Übersee-Museum*, représenté par son directeur Helmuth O. Wagner, a accepté que des recherches puissent être effectuées dans les réserves du musée.

L'authenticité du crâne était déjà incertaine au moment de la restitution en 1954. Adam Sapi, en tant que représentant de la société d'origine, l'a officiellement accepté comme étant le crâne du souverain Makaoua.

Le crâne a été ramené en Afrique orientale et remis au chef Adam Sapi lors d'une cérémonie solennelle le 19 juin 1954. Aujourd'hui, il est exposé au Musée d'histoire à Kalenga, un lieu situé près d'Iringa.

- ▶ Bettina Brockmeyer, Frank Edward, Holger Stoecker, *The Mkwawa complex, A Tanzanian-European history about provenance, restitution and politics*, in: *Journal of Modern European History*, 18 (2), 2020, p. 1–23.

## RESTITUTIONS À L'AUSTRALIE

### Crânes Landesmuseum Natur und Mensch Oldenbourg (LMNM), prévue en 2020

Les deux crânes provenant du Queensland en Australie sont arrivés avant 1894 à l'ancien musée d'histoire naturelle d'Oldenbourg. Ils sont donc issus d'un contexte colonial qui, selon nous, s'apparente dans la plupart des cas à un contexte illicite. Il semble que les crânes n'aient pas fait l'objet de recherches par le passé, parce que l'ancien musée d'histoire naturelle (l'actuel *Landesmuseum Natur und Mensch Oldenbourg*) n'a pas de département anthropologique ou n'a pas ou n'avait pas effectué de recherches ciblées sur ces questions. Les crânes ne faisant pas partie de l'exposition, le *Landesmuseum Natur und Mensch* d'Oldenbourg fait office de lieu de conservation. À cet égard, une restitution dans le sens d'un traitement juste et équitable des sociétés d'origine est nécessaire. Les préparatifs de restitution sont organisés en collaboration avec l'ambassade d'Australie et le *Department of Communications and the Arts (Canberra)*. Mme Annette Schwandner au nom du ministère des Sciences et de la Culture de Basse-Saxe, Mme Ursula Warnke pour le compte du *Landesmuseum Natur und Mensch* d'Oldenbourg et Mme Amanda Morley en Australie pour le compte du *Department of Communication and the Arts, service Indigenous Repatriation*.

### Ossements humains de la baie de Roebuck Staatliche Kunstsammlungen, Dresde, 2019

Cent ans après, des ossements humains d'habitants de la baie de Roebuck, en Australie occidentale, ont été restitués. Les ossements ont été réhumanisés, c'est-à-dire qu'après avoir été longtemps considérés comme des objets d'exposition, ils ont retrouvé désormais leur qualité de restes de défunts. Des méthodes historiques et médico-légales ont été utilisées pour déterminer l'origine et la cause de la mort. Les premiers résultats ont été analysés à Broome ; l'histoire locale et les transmissions de la tradition orale ont apporté des informations complémentaires importantes. Les ossements ont pu être replacés dans le contexte du développement colonial de la





région et de la déportation d'êtres humains, affectés au travail forcé comme plongeurs de perles. Les ossements ont été vendus au musée de Dresde et ont servi à la recherche raciale et à l'eugénisme, mais aussi comme objets d'expositions. Des cérémonies ont été planifiées en collaboration avec les communautés d'origine pour une restitution respectueuse. En 2019, une délégation de Nyamba Buru Yawuru et Karrajari Elders a organisé des cérémonies collectives de deuil, de purification et de réconciliation sur les sites de Leipzig et de Dresde. Par la suite, un lieu de commémoration a été aménagé à Broome. L'équipe en charge des collections nationales d'ethnographie de Saxe a pris part à la conception de ce site et d'une exposition commune sur l'histoire de ces personnes, des études raciales et des rapatriements, qui sera présentée dans différents musées australiens. Le musée Grassi de Leipzig dédie une salle consacrée au rapatriement et à la coopération dans le cadre de ce projet.

- *Freistaat Sachsen gibt menschliche Gebeine aus dem Museum für Völkerkunde Dresden nach Australien zurück*, communiqué de presse du *Staatliche Kunstsammlungen*, Dresde, 2019

### Restes d'ancêtres aborigènes d'une femme de la famille Lama Lama Landesmuseum, Hanovre, 2017

En 2011, le Musée national de Hanovre a informé l'ambassade d'Australie que d'éventuels restes d'ancêtres aborigènes se trouvaient dans le département d'ethnologie ; il a ensuite été décidé de mener une étude anthropologique conjointe. Les résultats ont confirmé, pour un squelette incomplet dans un vase en écorces d'arbre, qu'il s'agissait des restes d'une jeune femme. Parallèlement, des recherches internes et externes ont été effectuées sur la provenance. Elles ont permis d'établir qu'il s'agissait de restes d'une femme autochtone, illégalement prélevés dans un contexte funéraire, qui n'avaient jamais été exposés ni fait l'objet de recherches approfondies au sein du musée.

La restitution a été réalisée dans le cadre d'une cérémonie au musée national, à laquelle ont participé des représentant-e-s de l'ambassade d'Australie, du programme de rapatriement, du ministère de la Basse-Saxe et de la famille Lama Lama. Elle s'est déroulée selon les principes du Code de déontologie des musées de l'ICOM et les recommandations sur le traitement des restes humains dans les musées et les collections de l'Association allemande des musées (2013).

- Andreas Winkelmann, *Repatriations of human remains from Germany - 1911 to 2019*, in: *Museum and Society* 18, 2020, p. 40-51.
- *Aborigine-Frau kehrt nach 100 Jahren in Heimat zurück*, HAZ 24.10.2017.

- I : Tenture de la cérémonie de restitution des restes d'ancêtres aborigènes d'une femme de la famille Lama Lama
- II-IV : Restitution de Toi moko du *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne (voir p. 43)
- II : Membres de la délégation (à partir de la gauche) : Tamahou Temara et Hema Temara signent le contrat de rapatriement
- III : Moana Parata couvre le *tūpuna* avec un manteau en plumes (*kahu huruhuru*)
- IV : Cérémonie de bienvenue pour accueillir les invités dans le lieu de réunion maori Te Hono Ki Hawaiki au Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa





## RESTITUTIONS AUX ÉTATS-UNIS

### Restes humains d'autochtones hawaïens Staatliche Kunstsammlungen, Dresde, 2017

Entre 1896 et 1902, des restes humains ont été volés dans des grottes funéraires de Hawaï et revendus directement au *Museum für Völkerkunde* de Dresde.

Dans le cadre de la recherche de provenance, les équipes en charge des collections d'art de Dresde (SKD) ont travaillé en collaboration avec des représentants de Hui Malama I Na Kupuna 'O Hawai'i Nei (*groupe s'occupant des ancêtres des Hawaïens*) et de l'*Office of Hawaiian Affairs*. Des représentants de haut rang d'organisations hawaïennes ainsi que le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis Robert Folley ont participé à la cérémonie de restitution à Dresde.

- ▶ *Freistaat Sachsen gibt menschliche Gebeine aus dem Museum für Völkerkunde Dresden nach Australien zurück*, communiqué de presse de *Staatliche Kunstsammlungen*, Dresde, 2017

## RESTITUTIONS À LA NAMIBIE

### Restes humains (un crâne, un crâne supérieur, une mâchoire inférieure) Landesmuseum, Hanovre, 2018

La présence de deux crânes de Namibie dans les collections d'histoire naturelle et la volonté de principe de les restituer ont été formulées à plusieurs reprises auprès des autorités compétentes (ministère, ambassade de Namibie, ministère des Affaires étrangères). En accord avec les autorités namibiennes, des études anthropologiques ont été menées en 2017/18. Elles ont permis d'établir qu'il s'agissait des restes humains de trois personnes : le crâne supérieur d'une femme, la mâchoire inférieure d'un homme et le crâne d'une femme. Les résultats de l'étude ont permis de reconsidérer la transmission historique, analysée parallèlement lors d'une recherche de provenance effectuée par le musée, et qui était basée sur les informations du commerçant de Hanovre August Rautenberg. Celui-ci avait fait donation des crânes au musée en 1909 et 1913 en fournissant de fausses informations, mais avait manifestement séjourné à plusieurs reprises dans le Sud-Ouest africain allemand de l'époque, où les restes ont probablement été prélevés illégalement sur des lieux de sépulture. La restitution s'est déroulée selon les principes du Code de déontologie des musées de l'ICOM et les recommandations sur le traitement des restes humains dans les musées et les collections de l'Association allemande des musées (2013).

Les restes humains ont été remis, en même temps que ceux d'autres institutions, dans le cadre d'une cérémonie organisée au temple français de Friedrichstadtkirche à Berlin.

- ▶ *Prozess der Reconciliation germano-namibien : une messe commémorative organisée à Berlin à l'occasion de la restitution d'ossements namibiens*, ministère fédéral des Affaires étrangères 31 août 2018.



## RESTITUTIONS À LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Depuis 1990, le Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa a ramené plus de 400 ancêtres maoris à Aotearoa (Nouvelle-Zélande) en rapatriant du monde entier les restes d'ancêtres, y compris les Toi Moko (têtes tatouées). Le programme de rapatriement *Karanga Aotearoa Repatriation*, subventionné par l'État, est à l'origine de ces rapatriements. Une liste constamment actualisée des rapatriements internationaux est disponible sur le site Web du musée.

- ▶ *International repatriation*
- ▶ *Karanga Aotearoa Repatriation Programme*, Musée de Nouvelle-Zélande, 2003.

### Restes humains de 109 ancêtres maoris et morioris Charité – Universitätsmedizin Berlin, 2019

La restitution s'inscrit dans le cadre d'un engagement pris par le Conseil d'administration de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin en 2011 à restituer tous les restes humains issus des collections anthropologiques de la Charité qui datent de l'époque coloniale.

Une demande de restitution avait déjà été formulée par les responsables des rapatriements du Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa en 2010.

La procédure de restitution a été initiée lors de la visite à l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin d'une délégation du Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa, le 25 juin 2018. L'ambassade de Nouvelle-Zélande en Allemagne ainsi que le ministère des Affaires étrangères ont tous deux participé aux votes et à la cérémonie de remise. Une personne à contacter sur place a été désignée en qualité de coordinateur de la restitution par le Musée Te Papa.

La remise des restes humains d'ancêtres s'est déroulée le 29 avril 2019 à l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin. Après la cérémonie organisée en comité restreint, un procès-verbal officiel de remise a été signé dans le cadre d'une célébration accompagnée de chants, de récitations et de discours traditionnels. Les restes humains d'ancêtres ont ensuite été remis ainsi que la documentation complète nécessaire à leur transport.

- ▶ Thomas Schnalke, *Charité gibt Human Remains von Māori und Moriori zurück*, communiqué de presse, hôpital universitaire de la Charité, 29/04/2019.

### Toi moko

#### Rautenstrauch-Joest-Museum – Kulturen der Welt (RJM), Cologne, 2018

Le musée poursuit une politique de collection décoloniale et cherche donc à établir le contact avec les sociétés d'origine afin de mettre en place une approche commune, de manière partenariale, de la collection. Lors d'une première prise de contact personnelle dans le cadre d'une cérémonie de restitution du Bremer *Übersee-Museum* en juin 2017, le *Rautenstrauch-Joest-Museum* a fait part au directeur du rapatriement du Musée Te Papa (Te Herekiele Herewini) de son souhait



DE

de participer au programme de rapatriement de la Nouvelle-Zélande. Une fois que la demande officielle a été formulée par le directeur du musée Te Papa, un groupe de travail a été mis en place fin 2017 sous la direction du *Rautenstrauch-Joest-Museum* à la municipalité de Cologne afin de préparer un projet de résolution à l'attention du Conseil municipal de Cologne. Celle-ci a été adoptée le 20 mars 2018. Le musée, en accord avec le directeur du rapatriement du Musée Te Papa, a préparé l'accord et le protocole en vue de la cérémonie de restitution. Celle-ci a eu lieu le 26 juin 2018 en comité restreint en présence de quatre membres de l'équipe de rapatriement, d'un quatuor vocal maori et de quelques journalistes. Le Toi moko ainsi que d'autres restes humains provenant d'autres institutions européennes et américaines ont été remis aux délégations officielles de divers groupes le 13 juillet 2018, lors d'une cérémonie de bienvenue organisée au Musée Te Papa. Depuis lors, ils sont conservés dans une salle spécialement prévue à cet effet.

► *Māori-Schädel: Rautenstrauch restituiert*, rheinische Art, 2018.

### Ossements de Morioris et de Maoris

Übersee-Museum, Brême, 2017

Les restes humains de Maoris et de Morioris de la collection du Musée d'outre-mer provenaient en grande partie d'un voyage de collecte et de recherche que le directeur fondateur du Musée d'outre-mer de Brême, le professeur Hugo Schauinsland, avait effectué en Nouvelle-Zélande en 1896/1897. Il avait déterré les ossements des Morioris sur les îles de Chatham sans autorisation explicite des descendants. Le gouvernement colonial britannique de l'époque n'avait probablement émis aucune autorisation.

En juillet 2013, la Nouvelle-Zélande a formulé une demande de restitution, qui a été approuvée par le Gouvernement de la ville hanséatique libre de Brême en mai 2016 pour des raisons éthiques.

La restitution a été faite à l'État de Nouvelle-Zélande, représenté par une délégation du Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa et l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande, Peter Rodney Harris, lors d'une cérémonie de remise au Musée d'outre-Mer de Brême.

- *Rückgabe menschlicher Überreste der Moriori und Māori an Neuseeland*, Ministère de la culture du Land de Brême, secrétariat général du gouvernement, 2017.
- *Moriori and Māori remains return from Germany*, Te Papa Tongarewa, 2017.



INT

### Toi moko

Übersee-Museum, Brême, 2006

En 1999, deux Toi moko ont été retirés du musée par le gouvernement de la ville hanséatique libre de Brême et proposés au Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa. Après avoir reçu une demande officielle de restitution en 2006, l'*Übersee-Museum* a rapatrié les deux têtes en Nouvelle-Zélande, où a eu lieu la cérémonie de restitution.

## RESTITUTIONS AU PARAGUAY

### Crâne, scalp et tissus mous conservés d'une fille Aché

Centrum für Anatomie, Charité – Universitätsmedizin Berlin, 2012

Dans le cadre du projet *Human Remains Project* de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin, une recherche interdisciplinaire de provenance a été effectuée sur un crâne qui se trouvait dans la collection d'anatomie sous le nom d'« indienne Guayaki », un nom historique péjoratif donné au peuple Aché du Paraguay. Cette recherche a permis de reconstituer son histoire : l'anthropologue Lehmann-Nitsche a conservé la tête de la fille du nom de Damiana à La Plata en 1908. Il l'a envoyée à Hans Virchow à Berlin dans le cadre des « études raciales », tandis que le reste du corps est resté au Musée de La Plata. L'examen physico-anthropologique du crâne a permis de confirmer l'identité avec l'événement historique et aussi la cause de la mort, à savoir « la tuberculose ». Le Musée de La Plata avait déjà restitué le squelette au peuple Aché en 2010, alors que le lieu où se trouvait la tête était encore inconnu.

Pour le musée, un retour du crâne semblait logique. Des représentants du peuple Aché au Paraguay ont formulé une demande officielle de restitution. Les restes humains ont été emballés dans une simple boîte et transportés à l'ambassade du Paraguay à Berlin accompagnés d'une documentation des résultats de la recherche de provenance. C'est là que, après de brefs discours des différentes délégations, ils ont été restitués par le président du conseil d'administration de la Charité à l'ambassadeur du Paraguay et un document de remise a été signé. Un cinéaste argentin a filmé la restitution à Berlin puis l'arrivée auprès des Aché, ainsi que l'inhumation au Paraguay. Les Aché ont remplacé le nom colonial « Damiana » par le nom aché « Kryygi ».

- Katrin Koel-Abt, Andreas Winkelmann, *The identification and restitution of human remains from an Aché girl named "Damiana": an interdisciplinary approach*, in: *Annals of Anatomy*, 195, 2013, p. 393-400.



## Autres biens de collection



### RESTITUTIONS AU CONGO

#### Objets de culte africains chrétiens

Museum der Steyler Missionare „Haus Völker und Kulturen“, Saint-Augustin, 1986

Au total, 35 objets de culte reflétant un mélange typologique et religieux des croyances chrétiennes et des croyances congolaises ancestrales ont été restitués à la République démocratique du Congo afin d'être exposés comme patrimoine national dans le nouveau Musée national de Kinshasa.

### RESTITUTIONS AUX ÉTATS-UNIS

#### Objets funéraires du peuple Chugach

Fondation Patrimoine culturel de Prusse, Berlin, 2017/18

En novembre 2015, une délégation de la *Chugach Alaska Corporation* a visité les réserves du Musée ethnologique des Musées nationaux de Berlin. En février 2017, la *Chugach Alaska Corporation* a adressé au Musée ethnologique de Berlin une demande d'aide pour la restitution des objets provenant de sépultures de la région. En février 2017, l'ambassade des États-Unis a envoyé une note diplomatique au ministère des Affaires étrangères pour préciser qu'elle appuyait la demande de restitution. Le 18 décembre 2017, le conseil d'administration de la Fondation Patrimoine culturel prussien a décidé de restituer à la *Chugach Alaska Corporation* neuf objets de la collection du Musée ethnologique.

Il s'agit d'objets funéraires que Johan Adrian Jacobsen a apporté à Berlin, après avoir parcouru la côte nord-ouest américaine et l'Alaska entre 1882 et 1884 pour le compte du *Königlichen Museums für Völkerkunde* (aujourd'hui, l'*Ethnologisches Museum*). Tout indiquait que ces objets provenaient d'un pillage de tombes et que la communauté Chugach de l'époque n'avait aucunement autorisé ce prélèvement.

Le 16 mai 2018, une cérémonie publique solennelle s'est déroulée à l'*Ethnologisches Museum*, au cours de laquelle les objets ont été remis au vice-président de la *Chugach Corporation*, Joe Johnson. Parallèlement, il a été convenu de renforcer le travail de collaboration entre les deux parties.



- I : Restitution des objets de Hendrik Witbooi (voir p. 48)
- II–III : Hermann Parzinger, président de la Fondation Patrimoine culturel de Prusse, a remis neuf objets funéraires de l'Alaska à John Johnson, vice-président de l'Alaska Chugach Corporation, lors d'une cérémonie publique le 16 mai 2018. Les objets se trouvaient au musée ethnologique depuis les années 1880.





INT

## RESTITUTIONS À LA NAMIBIE

### Familienbibel und Peitsche des Nama-Anführers Hendrik Witbooi (Bible de famille et fouet de Hendrik Witbooi, du chef du peuple Nama)

Linden-Museum, Stuttgart, 2019

Les objets ont été volés en 1893 par des troupes allemandes lors de l'attaque du quartier général de Hendrik Witbooi à Hornkranz. L'État namibien avait formulé une demande de restitution par le biais de l'ambassadeur et de la famille Witbooi.

La ministre de la Science du Bade-Wurtemberg, Theresia Bauer, a restitué la bible de famille et le fouet de Hendrik Witbooi au nom du Land du Bade-Wurtemberg à l'État namibien le 28 février 2019. La cérémonie a eu lieu devant environ 3 000 personnes à Gibeon, lieu de résidence de la famille Witbooi et foyer de nombreuses tribus des Namas. Le président Hage Geingob a reçu ces objets en présence du président fondateur de la République, M. Sam Nujoma, de l'ancien président, Hifikepunye Pohamba, du président du Parlement, Peter Katjavivi, de la Premier ministre, Saara Kuugongelwa-Amadhila, ainsi que d'autres membres du gouvernement et du Parlement, des représentant-e-s de la société d'origine et de la famille Witbooi.

- ▶ *Die Familienbibel und Peitsche von Hendrik Witbooi*, exposition, Linden-Museum, Stuttgart, 2019.

### Colonne héraldique de Cape Cross

Deutsches Historisches Museum, Berlin, 2019

La colonne de Cape Cross faisait partie de l'exposition permanente du *Deutsches Historische Museum* depuis 2006. Dans une note diplomatique datée du 1<sup>er</sup> juin 2017, la République de Namibie a demandé à la République fédérale d'Allemagne la restitution de la colonne. En juin 2018, le symposium interdisciplinaire « La colonne de Cape Cross – objets coloniaux et justice historique » s'est penché sur la question : plus de 350 invités internationaux et nationaux ont débattu publiquement et ouvertement, à partir de l'exemple de la colonne, des questions philosophiques, éthiques, historiques, muséologiques et de droit international que posent le traitement des objets coloniaux dans les musées. Les contributions ont été publiées en 2019 dans le magazine *Historische Urteilskraft*. En mai 2019, le conseil d'administration du *Deutsches Historische Museum* a décidé de restituer la colonne héraldique de Cape Cross à l'État namibien. Depuis la fin de l'été 2019, la colonne a retrouvé sa place en Namibie.

- ▶ *La colonne de Cape Cross*, communiqués de presse, *Deutsches Historisches Museum*, 2018–2019.
- ▶ *Historische Urteilskraft, vol. 1*, magazine du *Deutsches Historisches Museum*, 2019.
- ▶ *Symposium „Die Säule von Cape Cross“*, 9 contributions, *Deutsches Historisches Museum*, YouTube 13/02/2019.



INT

### Livres contenant des copies de lettres et documents historiques d'Hendrik Witbooi

Übersee-Museum, Brême, 1996

En 1935, August Wulff a vendu à l'*Übersee-Museum* deux livres contenant des copies de lettres et d'autres documents du chef du peuple Nama, Hendrik Witbooi. Selon le registre, le prix d'achat était de 425 marks allemands. Dans un courrier daté de novembre 1940, A. Wulff décrit comment il est entré en possession des documents :

« Au moment du soulèvement mené par Henrik Witbooi en 1904, les Witbooi ont abandonné la maison située à Gibeon, où je résidais à l'époque, pour se rassembler à Riedmond/Mariental. La population de Gibeon, une quarantaine de Blancs, a été livrée à elle-même pendant des mois. Pour des raisons de sécurité, nous avons brûlé toutes les digues indigènes. Mais avant cela, nous avons fouillé les cabanes, et c'est ainsi que les deux livres et lettres indigènes sont tombés entre mes mains. »

En 1994, une étudiante en histoire a découvert les documents historiques de Witbooi dans les archives de l'*Übersee-Museum*. Les Archives d'État de Brême ont restauré les documents. À l'initiative de Mme Viola König, alors directrice du musée, ainsi que de M. Peter Junge, chef du département « Afrique », les documents ont été restitués à la Namibie. La restitution a été effectuée par M. Henning Scherf, maire et président du gouvernement de la ville de Brême, lors d'un banquet organisé à la mairie de Brême, le 20 juin 1996, à l'occasion de la première visite d'État du président Sam Nujoma à Brême. Les documents se trouvent aujourd'hui aux Archives nationales de Namibie.

## À L'INTERNATIONAL

### Restes humains

## RESTITUTIONS À L'AFRIQUE DU SUD

### Restes humains de Sarah Baartmann

Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France, 2002

Sarah Baartman (également appelée Saartje Baartman), appartenant au peuple Khoisan, est arrivée en Europe en 1810, esclave d'un fermier néerlandais, et a été exhibée dans des expositions à Londres et à Paris. Après sa mort en 1815, un moulage de son corps a été effectué avant que ce dernier ne soit disséqué, ses organes génitaux et son cerveau prélevés pour être conservés, puis son squelette extrait. Le moulage et le squelette ont été exposés jusqu'en 1974 au Musée de l'Homme (un département du Muséum national d'Histoire naturelle).

En 1994, Nelson Mandela a demandé la restitution au nom des représentants des Khoisan ; une nouvelle demande a été adressée en 1996, et en 2000, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a officiellement demandé la restitution de la dépouille de Sarah Baartman.



INT

Ce n'est qu'en 2002 que le Parlement français a adopté la loi n° 2002-323 permettant la restitution dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur.

- ▶ *Case Sarah Baartman – France and South Africa*, C. Renold, A. Chechi, M.-A. Renold, Platform ArThemis, Art-Law Centre, Université de Genève, 2013.
- ▶ Loi n° 2002-323 du 6 mars 2002 relative à la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman à l'Afrique du Sud

## RESTITUTIONS À L'AUSTRALIE

### Restes humains d'Aborigènes de Tasmanie

British Museum, Londres, Grande-Bretagne, 2005

Il s'agit ici de deux sacs contenant les cendres de la crémation de deux Aborigènes de Tasmanie qui sont morts, selon les estimations, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cendres étaient dans des sacs en peau de kangourou. Ils ont été collectés à l'origine par George Augustus Robinson (chef de la *Friendly Mission* en Tasmanie). Les notes figurant dans ses carnets indiquent qu'il a eu beaucoup de mal à se procurer les sacs pour sa collection, parce que leurs propriétaires n'étaient pas disposés à s'en séparer. L'*Aboriginal Centre* de Tasmanie a demandé au *British Museum* de restituer ces restes en 1985, 1994, 2001 et 2002. Ce n'est que depuis l'entrée en vigueur de l'article 47 de la loi britannique sur les tissus humains, l'*Human Tissue Act* (2004), que ces demandes ont pu être acceptées, puisque les administrateurs n'avaient auparavant aucun pouvoir en matière de restitution.

- ▶ *Final Dossier: Request for Repatriation of Human Remains*, British Museum, 2006.
- ▶ Le *British Museum* publie sur son site Internet des demandes de restitution et des processus de décision concernant les restes humains. *Claims on Human Remains in the British Museum*

## RESTITUTIONS AU BOTSWANA

### Dépouille d'un homme

Darder Museum Banyoles, Espagne, 2000

En 1830, le cadavre d'un homme africain d'environ 27 ans (appartenant probablement au peuple San) avait été volé dans sa tombe par deux taxidermistes français, transporté en France et préparé selon les règles de la taxidermie. Le musée espagnol a acheté le corps empaillé en 1916 et l'a exposé jusqu'en 1997 sous le nom de « Bushman du Kalahari » (« El Negro »). Du cirage avait été appliqué sur sa peau pour qu'elle soit plus noire.

En 1991, les premières discussions ont été entamées entre un secrétaire de l'UNESCO et le maire de Banyoles de l'époque sur le sort à réserver aux restes humains.

En 1997, la question du rapatriement a été discutée à plusieurs reprises par l'ONU

et l'Organisation de l'unité africaine. Il s'ensuivit le retrait des restes humains de l'exposition. Le corps a été envoyé en 2000 au Musée national de l'anthropologie de Madrid. C'est là que les parties artificielles (colonne vertébrale en bois, yeux, cheveux, et organes génitaux) ont été retirées. Le crâne et les ossements restants ont été envoyés dans un cercueil au Botswana (la peau est restée à Madrid) où ils ont été inhumés le 5 octobre 2000 dans le parc Tsholofelo de Gaborone. Des recherches récentes indiquent que l'homme est originaire d'Afrique du Sud, qu'il est mort là-bas et qu'il y avait été déterré.

- ▶ Frank Westerman, *El Negro en ik*, version révisée, Amsterdam 2019.

## RESTITUTIONS AU CANADA

### Crânes de Béothuk

National Museums Scotland, Grande-Bretagne, 2019

Le crâne du chef Nonosbawsut et celui de sa femme Demasduit ainsi que des objets funéraires ont probablement été volés en 1827 par William Epps Cormack, le fils d'un marchand écossais. Il les a envoyés à son mentor pour les faire entrer dans la collection de l'*University of Museum d'Édimbourg* (aujourd'hui *National Museums Scotland*). En 2017, le gouvernement de la province de Terre-Neuve a présenté une demande formelle de rapatriement des restes ; aucun descendant généalogique n'est connu. Les crânes ont été ensuite exposés dans différents musées canadiens.

- ▶ *Beothuk remains to leave museum in Scotland only to go to another museum*, APTN News, 2019.

## RESTITUTIONS AUX ÉTATS-UNIS

### Restes humains et autres objets sensibles des Amérindiens

National Museum of Natural History (NMNH), National Museum of the American Indian (NMAI), Washington D.C., États-Unis, de 1990 à nos jours.

La *Smithsonian Institution* donne un aperçu annuel des processus de restitution nationaux et internationaux et présente les rapatriements particuliers à titre d'exemple. Dans la plupart des cas, il s'agit d'objets restitués aux sociétés d'origine en vertu de la loi sur la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens, *Native American Graves Protection and Repatriation Act* (NAGPRA). Mais les biens acquis manifestement de manière illégale sont également restitués.

- ▶ *Annual Report of Repatriation Activities of the Smithsonian Institution*, Smithsonian National Museum of the American Indian, 2017.
- ▶ *Aperçu des rapports*
- ▶ *Repatriation Office des National Museum of Natural History*



INT



INT

### Restes humains et autres objets sensibles des Amérindiens

University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphia, États-Unis, 1990–2015

En vertu de la loi sur la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens (NAGPRA), le *Penn Museum* a restitué de nombreux objets sensibles à des sociétés indigènes d'origine, dont plus de 764 objets funéraires et plus de 257 restes humains.

- ▶ *Finding Their Way Home: Twenty-five Years of NAGPRA at the Penn Museum*, L. F. Williams, S. O. Espenlaub, J. Monge, 2016.

## RESTITUTIONS À LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Une liste constamment actualisée des rapatriements internationaux est disponible sur le site Internet du Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa.

- ▶ *International repatriation*

### Toi moko

Musée de Rouen, France, 2011

En 2007, le Muséum d'histoire naturelle de Rouen avait prévu de restituer une tête à la Nouvelle-Zélande. Malgré l'accord donné par le ministère compétent, la ministre de la Culture de l'époque a refusé la restitution et le tribunal administratif de Rouen avait tranché en sa faveur. Mais la tête a été restituée à l'ambassadrice néo-zélandaise à l'encontre de la décision de justice. Ce n'est qu'en 2010 qu'une loi a été adoptée par le Parlement français autorisant la restitution d'autres têtes maories à la Nouvelle-Zélande (LOI n° 2010-501).

- ▶ *First repatriation of Māori remains from Rouen Museum, France*, communiqué de presse, Te Papa Tongarewa, 2011.
- ▶ LOI n° 2010-501 du 18 mai 2010 visant à autoriser la restitution par la France des têtes maories à la Nouvelle-Zélande et relative à la gestion des collections

### Fragments d'os

British Museum, Londres, Grande-Bretagne, 2008

Le Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa a demandé la restitution de sept *Toi moko* et neuf fragments d'os humains. Le *British Museum* n'a restitué les fragments d'os que sur la base de la loi appelée *Human Tissue Act* (2004).

- ▶ *Request for repatriation of human remains to New Zealand*, British Museum, 2008.



INT

### Restes momifiés d'un enfant en bas âge, neuf vertèbres humaines avec un morceau de tissage de lin, cercueil contenant des fragments de squelette et Toi moko des Maoris

Weltmuseum Wien, Vienne, Autriche, 2015

Andreas Reischek, naturaliste et conservateur de musée de Haute-Autriche, s'est rendu en Nouvelle-Zélande en 1877 pour travailler comme taxidermiste au Musée Canterbury de Christchurch. Au cours de son séjour de 12 ans en Nouvelle-Zélande, il a collecté plus de 450 artefacts des Maoris, qui sont aujourd'hui au cœur de la collection néo-zélandaise du *Weltmuseum* de Vienne. Il a également pillé d'anciens sites d'habitation et de sépultures abandonnés des Maoris, rapportant ainsi des crânes, des squelettes, des échantillons de cheveux, de peau et de tissus. Les restes humains ont été restitués à une délégation néo-zélandaise lors d'une cérémonie solennelle le 19 mai 2015.

- ▶ *Die Heimkehr der Maori*, kurier.at, 2015.

## RESTITUTIONS AUX PAYS NORDIQUES

### Crânes samis

Historiska museet, Stockholm, Suède, 2019

Dans les années 1950, 25 crânes ont été exhumés d'un ancien cimetière à Lycksele et transférés au Musée de l'histoire suédoise à des fins de recherche. Après la cérémonie de restitution, ils ont été enterrés à Lycksele.

- ▶ *Swedish museum to return exhumed skulls of 25 Sami people*, The Guardian, 2019.

## Autres biens de collection

### RESTITUTIONS À L'AUSTRALIE

#### Objets sacrés secrets et coiffes de plumes d'émeus des communautés aborigènes

Manchester Museum, Grande-Bretagne, 2019

Les objets ont été emportés sans autorisation hors du pays sous la domination coloniale britannique au XX<sup>e</sup> siècle.

Au total, 43 objets ont été restitués lors de deux cérémonies officielles à des représentants de l'*Aranda* (Australie centrale), des *Gangalidda Garawa* (nord-ouest du Queensland), des *Nyamal de Pilbara* (ouest de l'Australie) et des *Yawuru* de Broome.

- ▶ *Manchester Museum Returns Ceremonial and Secret Sacred Material Back to Traditional Custodians*, Manchester Museum, 2019.
- ▶ *Gangalidda Garawa and Nyamal Nations receive significant material from Manchester Museum at Australia House handover ceremony*, communiqué de presse, AIATSIS, 2019.



## D'autres études de cas sur les rapatriements de communautés autochtones

Australian Museum

- ▶ Case Study: Western Australian Museum 2005
- ▶ Case Study: La Perouse 2002
- ▶ Case Study: Larrakia 1996 / 2002

## RESTITUTIONS AU CANADA

### Objets des Premières Nations des Huu-ay-ahts, île de Vancouver

Royal BC Museum, Victoria, Canada, 2016

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des objets culturels et artistiques du territoire des Premières Nations des Huu-ay-ahts ont été transférés au *Royal BC Museum*. En 2011, les Huu-ay-ahts ont réclamé une partie de leur patrimoine culturel et artistique dans le cadre d'un transfert physique et juridique du musée, sur la base de l'accord définitif des premières nations maa-nulthes (2006). La restitution de 17 objets a eu lieu en novembre 2016. Au total, 51 objets identifiés des Premières Nations des Huu-ay-ahts se trouvent au *Royal BC Museum*. Les 34 objets restants doivent être restitués dès lors qu'une demande officielle de restitution sera déposée.

- ▶ The Return of Cultural Treasures to Huu-ay-aht First Nations (Video), Royal BC Museum, 2016.

### Sac médecine de la Première Nation Pieds-Noirs, province de l'Alberta, Canada

Glenbow Museum, Calgary, Canada, 1990–2000

La publication ci-dessous propose un résumé détaillé de l'expérience et des procédures de restitution des objets des Communautés Pieds-Noirs : *We are Coming Home - Repatriation and the Restoration of Blackfoot Cultural Confidence*, Gerald T. Conaty (éd.), 2015.

### Totem G'psgolox de la nation Haisla, village Kitamaat, Colombie-Britannique

Etnografiska Museet, Stockholm, Suède, 2006

En 1872, le chef *G'psgolox* commande aux Haislas la sculpture d'un totem pour commémorer la rencontre avec l'être mythique *Tsooda*.

Le totem a été vendu au musée suédois en 1929, dans des circonstances douteuses, par l'intermédiaire du consul suédois Olof Hanson. Le musée ne possédait pas de justificatifs d'achat, mais seulement une attestation d'exportation.

Les négociations de restitution ont duré plus de 15 ans. En 2000 déjà, le musée a reçu une copie sculptée par les Haislas. Le rapatriement a finalement été effectué pour des raisons éthiques et non juridiques.



- ▶ Returning the Past: Repatriation of First Nations Cultural Property, Four Case Studies of First Nations Repatriation, UBC Museum of Anthropology, 2008.
- ▶ The Repatriation of the G'psgolox Totem Pole: A Study of its Context, Process, and Outcome, Stacey R. Jessiman, *International Journal of Cultural Property*, vol. 18, n°3, 2011, p. 365–391.

## RESTITUTIONS AU CONGO

### Objets congolais

AfricaMuseum, Tervuren, Belgique, 1977–1982

Au total, 114 objets congolais ont été transférés du musée belge à l'*Institute for National Museums* de Kinshasa (IMNZ) (928 des objets remis provenaient en fait du Musée de la vie indigène de Léopoldville, Kinshasa, et ont été entreposés à Tervuren en raison de la situation instable).

En 1990, l'IMNZ a été pillé. Depuis lors, de nombreux objets sont considérés comme ayant disparu.

- ▶ Restitution or Cooperation? Competing Visions of Post-Colonial Cultural Development in Africa, Sarah van Beurden, *Global Cooperation Research Papers* 12, 2015.
- ▶ ICOM, *One Hundred Missing Objects: Looting in Afrika*, réimpression mise à jour 1997.

## RESTITUTIONS AUX ÉTATS-UNIS

### Totem *Teikweidi* de la communauté Tlingit, Alaska

Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Cambridge Massachusetts, États-Unis, 2001

Le totem *Teikweidi* a été volé dans le village de Gaash en 1899 lors de l'expédition Harriman-Alaska. En 1999, Cape Fox Corporation a déposé au nom du clan *Saanya Kwaan Teikweidi* une demande de restitution en vertu de la loi sur la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens (NAGPRA). En 2001, le totem a été restitué. Le musée a confié à Nathan Jackson (maître sculpteur Tlingit) la réalisation d'un totem à partir du cèdre offert par la communauté lors de la cérémonie de restitution. Le totem *Kaats' Xóots Kooteyya* se trouve au Musée Peabody.

- ▶ NAGPRA in the Museum Galleries: Two Poles, One Story, Peabody Museum.



INT

### Chemise de danse des esprits (ghost dance) Glasgow Museums, Grande-Bretagne, 1999

La chemise de danse des esprits a probablement été retirée sur un corps après le massacre de Wounded Knee en 1890. Elle a été vendue au musée Kelvingrove avec un certain nombre d'autres objets en 1892 par George Crager, interprète Lakota au Wild West Show de Buffalo Bill, alors qu'il présentait son spectacle durant trois mois à Glasgow pendant l'hiver 1891 / 1892.

La première demande de restitution a été rejetée en 1995. Ce n'est qu'en 1998 que le conseil municipal de Glasgow a voté en faveur de la restitution. Le rapatriement a été accepté principalement en raison des circonstances de l'acquisition et de sa signification en tant qu'objet sacré et secret et à la condition que « la chemise soit préservée pour l'éternité ; qu'elle soit exposée à tout moment raisonnable dans un lieu approprié [...] et qu'à l'avenir, la chemise soit prêtée, accompagnée par des représentants de l'association des survivants de Wounded Knee pour être exposée au public à Glasgow ».

- ▶ *Memorandum submitted by Glasgow City Council*, Council to the House of Commons Culture, Media and Sport Committee, 2000.
- ▶ *Repatriation from Scottish museums; Learning from NAGPRA*, N. Curtis, *Museum Anthropology* 33 (2), 2010, p 234-248.

## RESTITUTIONS AU GROENLAND

### Biens de sociétés d'origine groenlandaises

Nationalmuseet, Copenhague, Danemark, à partir de 1982

L'autonomie interne accordée au Groenland à partir de 1979 a permis d'établir une coopération étroite entre le Danemark et le Groenland entre 1982 et 2001. Dans ce cadre, 35 000 objets archéologiques et ethnographiques ont été restitués par le Musée national danois au *Nunatta Katersugaasivia Allagaateqarfialu*. Cette procédure a ensuite été appelée *Utimut* (mot groenlandais signifiant « restitution »).

- ▶ *UNESCO Museum International* (N° 241-242, 2009, p. 25-36), Rapport de la Conférence internationale d'Athènes sur « Le retour des biens culturels à leur pays d'origine »
- ▶ *Utimut: Past Heritage - Future Partnerships*, Mille Gabriel, Jens Dahl (éd.), 2008
- ▶ *Breaking the Ice: Conflicts of Heritage in the West Nordic Regions*, Lill Eilertsen, University of Oslo, 2012.



INT

## RESTITUTIONS À L'INDONÉSIE

### 1 500 artefacts historiques

Gouvernement des Pays-Bas, 2020

Les artefacts proviennent du Musée Nusantara de Delft, qui a été fermé en 2013 en raison de difficultés financières. Il s'agissait du seul musée aux Pays-Bas à se consacrer spécifiquement à des objets d'art et de culture de l'Indonésie, ancienne colonie néerlandaise. Le musée avait proposé initialement de restituer quelque 12 000 objets au *Museum Nasional Indonesia* de Jakarta, mais le directeur général de la culture a finalement sélectionné 1 500 objets.

Le processus de rapatriement a commencé en novembre 2016 avec une remise symbolique au président Joko Widodo, surnommé « Jokowi », d'un *Bugis Keris* (poignard asymétrique) de la collection. Les derniers artefacts ont été restitués début janvier 2020. Ils seront présentés au public lors d'une exposition.

- ▶ *Netherlands returns 1,500 historical artifacts to Indonesia*, The Jakarta Post, 7 janvier 2020.

En 2019, le *Nationaal Museum van Wereldculturen* a également annoncé qu'il restituerait à leurs pays d'origine les objets d'art volés dans les anciennes colonies et qu'il envisagerait également la restitution d'objets « d'une grande valeur culturelle ou sociale ». La publication suivante donne d'autres exemples de cas :

- ▶ Jos van Beurden, *Treasures in Trusted Hands. Negotiating the Future of Colonial Cultural Objects*, CLUES, vol. 3, 2017.

## RESTITUTIONS AU NIGERIA

### Okukor

Cambridge University, Grande-Bretagne, en cours

La sculpture en bronze en forme de coq du royaume du Bénin est décrite comme un héritage royal. Les troupes britanniques l'ont volée au palais royal en 1897 lors d'une expédition punitive. Le commandant britannique Neville a fait don du bronze au *Jesus College* en 1905. En mars 2016, sous la pression des manifestations étudiantes, la pièce a été retirée du réfectoire de l'établissement où il trônait. La restitution a fait l'objet d'une discussion concertée avec le *Benin Dialogue Group*.

- ▶ *A bronze cockerel stolen in the 19th century to be returned to Nigeria*, CNN style, 2019.
- ▶ *Cambridge University agrees to return bronze cockerel looted from Nigeria in 19th century after 'Empire' row*, Mail Online, 2019.



## RESTITUTIONS AUX PAYS NORDIQUES

INT

### Objets des Samis

Norsk Folkemuseum, Oslo, Norvège, depuis 2007

Dans le cadre du projet *Bååstede (Return of Sami Cultural Heritage)*, un groupe de travail composé de représentants du Musée du folklore norvégien, du Parlement sami et de l'équipe du musée sami, examine différents modèles pour les restitutions de grandes collections issues de musées norvégiens.

Les objets iront à six musées samis, selon les lieux d'origine des objets ; le droit de propriété des objets restitués revient au peuple Sami. Les six musées doivent prévoir des investissements pour effectuer des aménagements afin de répondre aux normes actuelles de présentation et de conservation. En juillet 2019, le premier contrat de transfert de 1 600 objets a été signé par toutes les parties prenantes.

- ▶ *Samiske kulturskatter vender hjem*, Norsk Folkemuseum, 2019.
- ▶ *Bååstede: Return of Sami Cultural Heritage*, Norsk Folkemuseum, depuis 2007.

### Objets des Samis

Kansallismuseo, Helsinki, Finlande, 2017

La collection samie du Musée national de Finlande est considérée d'importance internationale en raison de son abondance et de son histoire. Environ un tiers de la collection est constitué d'objets des Skolt Sámi, un petit groupe au sein du peuple Sami de Finlande. Plus de 2 600 objets sont donnés au Musée de Siida.

- ▶ *Finnish National Museum repatriates a collection to Sámi Museum Siida*, The Barents Observer, 2017.

## PROJETS DE RAPATRIEMENT NUMÉRIQUE ET AUDIOVISUEL

### Foto zoekt Familie (Photo cherche famille)

Tropenmuseum Amsterdam, Pays-Bas

Depuis 2012 (2013 en ligne)

Le projet tente de trouver les propriétaires, ou leurs plus proches parents, de 300 albums photos contenant plus de 80 000 photos d'Indonésie qui sont arrivés aux Pays-Bas en provenance des Indes orientales néerlandaises entre 1945 et 1948 pendant la guerre indonésienne d'indépendance.

Les albums ont été numérisés. Un site Internet et une application sur Smartphone permettent de rechercher leurs propriétaires ou leurs descendant-e-s. Si les familles concernées sont retrouvées, il leur est demandé de raconter les histoires que renferment les photos et de les documenter sur le site Internet.



INT

### Museum Affordance

Museum of Archaeology and Anthropology (MAA), University of Cambridge, Grande-Bretagne

**Coopération :** notamment, Pitt Rivers Museum, Royal Anthropological Institute, British Library, National Archives, Royal Botanic Gardens Kew, des institutions du Nigeria et de Sierra Leone.

En s'appuyant sur l'exemple de la collection de l'ethnologue N. W. Thomas, le projet se penche sur la manière dont les musées peuvent utiliser des archives et des collections ethnographiques coloniales pour favoriser la compréhension interculturelle, retrouver les histoires perdues, réparer les injustices passées, établir des relations, échanger des connaissances et s'engager de manière créative au-delà des frontières sociales et culturelles. Outre un travail d'étude des circonstances historiques entourant la création de la collection, les recherches sur le terrain permettront de reconstituer l'itinéraire de N. W. Thomas. Des copies du matériel photographique et audio de N. W. Thomas sont données aux communautés d'aujourd'hui qui vivent dans ces lieux et font des recherches sur le terrain.

Le site Internet [\[Re:\]Entanglements](#) est le portail d'information du projet.

### Projet de rapatriement photographique de Kainai

Pitt Rivers Museum, Oxford, Grande-Bretagne

2001-2003

Le projet a consisté à numériser un fonds de photographies prises en 1925 sur le territoire de la nation Kainai, en Alberta, Canada. Ensuite, des copies ont été transmises aux descendant-e-s et à la communauté, ce qui a permis d'explorer les questions relatives aux objets et photographies patrimoniaux chez les Premières Nations d'aujourd'hui.

- ▶ Alison Brown, Laura Peers, and members of the Kainai Nation, *Pictures Bring Us Messages/Sinaakssiiksi Aohtsimaahpihkookiyaawa': Photographs and Histories from the Kainai Nation*, Toronto 2006.

### After the Return: Digital Repatriation and the Circulation of Indigenous Knowledge (Après le retour : le rapatriement numérique et la circulation des connaissances indigènes)

National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, Washington D.C., États-Unis, 2012

Au cours de cet atelier, des scientifiques issus de divers domaines anthropologiques ont débattu avec des représentant-e-s des communautés autochtones et des institutions de collection au sujet de nombreuses approches visant à restituer en format numérique des biens de collections aux communautés autochtones. Des exemples de bonnes pratiques et des études de cas de rapatriement numérique ont été documentés.



INT

- ▶ *3D printing is helping museums in repatriation and decolonisation efforts*, The conversation, 2019.
- ▶ *After the Return: Digital Repatriation and the Circulation of Indigenous Knowledge*, Museum Anthropology Review, vol. 1-2, 2013.

### Digital Repatriation in Vietnam: Towards an (Alter)Native Media Tradition (Rapatriement numérique au Vietnam : vers une (autre) tradition médiatique autochtone)

L'objectif de ce projet de recherche était de rapatrier une série de films réalisés par le gouvernement sur l'ancienne tradition de spectacles de marionnettes d'eau dans le village de Bao Ha, dans le delta du fleuve Rouge, où ils ont été tournés à l'origine. En plus de s'exprimer sur ces films, cinq habitants de ce village ont été sélectionnés et formés pour réaliser leurs propres films sur le thème du spectacle de marionnettes d'eau. Cette deuxième série de films représente symboliquement le processus de rapatriement numérique. Cette coopération doit servir de modèle pour la réalisation de films ethnographiques.

- ▶ Sam Pack, *Digital Repatriation in Vietnam: Towards an (Alter)Native Media Tradition*, Visual Anthropology, 26 (3), 2013, p. 215-222.

## NÉGOCIATIONS EN COURS CONCERNANT DES RESTITUTIONS D'OBJETS

Version du 31 juillet 2020

### Hoa Hakananai'a (Moai) des Rapa Nui British Museum, Londres, Grande-Bretagne

Lors de l'expédition du navire britannique HMS Topaze (dirigé par le capitaine Powell) à Rapa Nui en 1868, Hoa Hakananai'a, une statue de quatre tonnes en basalte datée de 1200 après J.-C., a été prélevée de son lieu de culte d'Orongo et remise en 1869 à la reine Victoria par les Lords de l'Amirauté. Elle a fait don de la statue au British Museum en 1869.

Depuis 2017, les Rapa Nui réclament la restitution de la statue. À ce jour, le *British Museum* ne l'envisage que dans le cadre d'un prêt. Le sculpteur Rapa Nui Benedicto Tuki a proposé de réaliser une réplique exacte de Hoa Hakananai'a, dans l'espoir de faciliter le retour du monolithe original.

- ▶ *Rapa Nui Representatives Visit British Museum to Discuss Repatriation of Moai Statue*, Smithsonianmag, 2018.
- ▶ *Collection online: Hoa Hakananai'a ('lost or stolen friend') / Moai (ancestor figure)*, British Museum.



INT

### Objets des Tainos à la Jamaïque British Museum, Londres, Grande-Bretagne

Le *British Museum* possède de nombreux objets de la culture indigène des Tainos. Le ministre de la Culture de la Jamaïque a publiquement demandé au musée de rapatrier les objets culturels ancestraux collectés sur l'île pendant la période coloniale britannique. La figure sculptée de l'esprit de l'homme-oiseau et celle du dieu de la pluie, Boinayel, présentent un intérêt particulier.

- ▶ *Jamaica Joins a Growing Number of Nations Calling on the British Museum to Repatriate Its Cultural Artifacts*, Art Net, 2019.

### Objets du Sri Lanka et d'Indonésie Rijksmuseum Amsterdam, Pays-Bas

Les objets ont été collectés lors des campagnes coloniales et militaires néerlandaises. Il s'agit notamment d'un diamant qui a probablement appartenu au sultan Adam Panembahan de Banjarmasin, ainsi que d'un canon incrusté de rubis. Le *Rijksmuseum* aurait environ 1 000 artefacts volés dans ses collections.

Début 2019, il a été annoncé que des négociations concernant la restitution de dix objets étaient en cours avec des représentants sri-lankais et indonésiens.

- ▶ *"There Is No Excuse": Amsterdam's Rijksmuseum in Discussions to Return Looted Colonial Art*, Frieze, 2019.

### Artefacts des Rapa Nui Kon-Tiki Museet, Oslo, Norvège

En 1955, l'explorateur et ethnographe norvégien Thor Heyerdahl a organisé une expédition sur l'île de Pâques. Au cours de ce périple et d'une expédition ultérieure dans les années 1980, il a collecté des milliers d'artefacts, notamment de minuscules sculptures trouvées dans des grottes, des armes antiques et des restes humains. T. Heyerdahl avait promis de rendre les objets après l'analyse et la publication de ses résultats. Les analyses se poursuivent en partie encore aujourd'hui.

En 2019, le roi Harald V et la reine Sonja de Norvège ont signé un accord dans lequel ils s'engagent à transférer des objets du musée Kon-Tiki d'Oslo dans un musée « bien équipé » sur l'île de Pâques, probablement le Musée anthropologique du Père Sebastian Englert. La date de restitution n'a pas encore été fixée.

- ▶ *Norway Will Repatriate Thousands of Artifacts Taken From Easter Island*, Smithsonianmag, 2019.

## POLITIQUES PUBLIQUES, DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les sections ci-dessous donnent un bref aperçu, de manière synthétique et à titre d'exemple, des directives et recommandations nationales et internationales qui peuvent être pertinentes dans le cadre du traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux et des restes humains. Cet aperçu fait une distinction entre les documents relevant du droit international public, ceux de gouvernements et d'autorités gouvernementales, ceux établis par des associations professionnelles et les documents rédigés par des musées. Ces exemples ont également été compilés afin de fournir des pistes permettant à chaque structure de formuler ses propres directives.

Seules les publications disponibles en ligne sont mentionnées. Cette liste n'a pas de caractère exhaustif. Version des recherches : 31/07/2020.



## ACCORDS ET DÉCLARATIONS INTERNATIONAUX

### DOCUMENTS RELEVANT DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

#### [Convention rappelant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970](#)

UNESCO, 1970

Jusqu'à présent, cette convention est le principal instrument en matière de droit international de lutte contre le commerce illégal de biens culturels. Les biens culturels se caractérisent par le fait qu'ils sont désignés, à titre religieux ou profane, par chaque État comme étant d'importance pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, l'art ou la science. Les biens culturels font donc partie du patrimoine national d'un État et reviennent à l'État concerné (art. 1 et 4). Par conséquent, l'État concerné est également responsable de la conservation et de la sécurité dudit bien culturel.

Les dispositions de la convention ne sont valables qu'entre les États parties et n'ont de valeur juridique que si les pays ont transposé cet accord dans le droit national. En outre, la convention ne peut s'appliquer aux biens culturels qui ont été exportés avant son entrée en vigueur.

Le site Internet de l'UNESCO propose des informations sur les instruments pratiques et juridiques tels que :

- ▶ [Le trafic illicite des biens culturels](#)
- ▶ [Instruments juridiques et pratiques](#)
- ▶ [Les Directives Opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention de 1970](#), UNESCO, 2015.

### DOCUMENTS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

#### [Code de déontologie](#)

[Conseil international des musées de l'ICOM, 2017](#)

La plupart des musées s'appuient dans leur travail sur les principes figurant dans le code de déontologie des musées de l'ICOM. Il s'adresse aux musées du monde entier et constitue une norme minimale pour le travail muséal. Il est vivement recommandé d'étayer cette série de principes par des directives sur les pratiques professionnelles à appliquer. Le code de déontologie de l'ICOM n'a pas de caractère contraignant sur le plan juridique.

Dans certains pays, certaines normes minimales sont définies par la loi ou par une réglementation nationale. Des codes de déontologie spécifiques à chaque pays ont également été définis, qui s'inspirent, par exemple, des principes de l'ICOM.



### Vermillion Accord on Human Remains (Accord Vermillion sur les restes humains)

World Archaeological Congress (WAC), 1989

Ce code de déontologie s'applique au traitement des restes humains provenant de fouilles archéologiques. Les points essentiels de cette déclaration d'engagement soulignent qu'il faut faire preuve de déférence et de respect à l'égard des dépouilles mortelles, des souhaits du défunt (pour autant qu'ils soient connus ou qu'on puisse les connaître par déduction) ainsi que des communautés, des proches et des gardiens des défunts. Cette directive met en évidence la nécessité d'un respect de la valeur scientifique des restes humains. Elle souligne également que les intérêts des différents groupes ethniques doivent être pris en considération et que la question de savoir où des restes humains devraient être conservés doit toujours faire l'objet de négociations.

### Tamaki Makau-rau Accord on the Display of Human Remains and Sacred Objects (Accord Tamaki Makau-rau sur l'exposition des restes humains et des objets sacrés)

World Archaeological Congress (WAC), 2005

Cet accord est une extension de l'accord Vermillion. Lors de l'exposition de restes humains, il convient de veiller à ce qu'une autorisation soit délivrée et que le contexte et le mode et la manière dont ils sont présentés soient adaptés aux valeurs de la société d'origine. En outre, toute éventuelle objection à une présentation doit être respectée.



## DIRECTIVES SUR L'IMPLICATION DES SOCIÉTÉS AUTOCHTONES (INDIGENOUS ENGAGEMENT POLICIES)

Depuis les années 1990, en particulier dans les pays où vivent des communautés autochtones, de plus en plus de directives ont été définies pour et dans les musées qui mettent l'accent sur les droits des sociétés d'origine dont proviennent les objets et les restes humains.

Selon les directives, les musées sont généralement tenus de fournir des informations sur leurs inventaires, et les sociétés d'origine, leurs gardiens traditionnels ou leurs descendant-e-s ont leur mot à dire et ont accès aux objets ; en outre, ils sont les propriétaires de restes humains et d'objets sacrés et secrets. Au moment de l'accès aux objets, les musées doivent respecter les exigences culturelles de la société d'origine. Ils doivent également aider les sociétés d'origine à préserver les biens. La réalisation de répliques est autorisée sous réserve d'une concertation avec la société d'origine, et l'emploi de personnes des communautés autochtones dans les musées doit être renforcé.

Les communautés autochtones réclament le droit d'interpréter leur patrimoine culturel et un droit de regard sur la manière dont il est traité. C'est particulièrement nécessaire pour les objets et les restes humains qui se trouvent en dehors du pays d'origine. Dans ce cadre, des discussions sont actuellement en cours en ce qui concerne les restitutions d'objets et de restes humains.

Les directives nationales se réfèrent souvent aux articles 12 et 31 de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

## DOCUMENTS RELEVANT DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

### Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones Assemblée générale de l'ONU (2007)

La résolution 61/295<sup>1</sup> affirme que les peuples autochtones sont égaux à tous les autres peuples, tout en reconnaissant que leurs droits « qui découlent de leurs structures politiques, économiques et sociales et de leur culture, de leurs traditions spirituelles, de leur histoire et de leur philosophie, en particulier leurs droits à leurs terres, territoires et ressources » sont pour la première fois universellement établis. L'article 12 stipule que : « 1. Les peuples autochtones ont le droit [...] d'utiliser leurs objets rituels et d'en disposer ; et le droit au rapatriement de leurs restes humains. 2. Les États veillent à permettre l'accès aux objets de culte et aux restes humains en leur possession et/ou leur rapatriement, par le biais de mécanismes justes, transparents et efficaces mis au point en concertation avec les peuples autochtones concernés. » Cette résolution n'a aucun caractère contraignant sur le plan juridique et doit d'abord être ratifiée pour être transposée dans le droit national.

<sup>1</sup> Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones



## DOCUMENTS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

### AUSTRALIE

[Continuous Cultures, Ongoing Responsibilities: Principles and guidelines for Australian museums working with Aboriginal and Torres Strait Islander cultural heritage \(Cultures continues, responsabilités permanentes : principes et lignes directrices pour les musées australiens travaillant avec le patrimoine culturel des Aborigènes et des autochtones des îles du détroit de Torrès\)](#)  
Museums Australia<sup>2</sup>, 2005

Cette directive est une révision du texte de 1993 *Previous Possessions, New Obligations: Policies for Museums in Australia and Aboriginal and Torres Strait Islander Peoples* (version de 2000). Ces documents fixent des normes pour l'emploi des représentant-e-s des sociétés d'origine, l'entretien des collections ainsi que la restitution et le traitement des objets sacrés et secrets. Les premiers résultats du *Indigenous Roadmap project* ont été intégrés dans la version révisée des directives. Le projet présente une feuille de route de dix ans qui propose des stratégies pour atteindre un objectif global. Cette directive est également en cours de révision. Les propositions sont disponibles en ligne et peuvent être commentées pour discussion – *First Peoples: Connecting Custodians*.

[First Peoples: A Roadmap for Enhancing Indigenous Engagement in Museums and Galleries \(Peuples premiers : une feuille de route visant à renforcer l'engagement des autochtones dans les musées et les galeries\)](#)  
Australian Museums and Galleries Association, 2018

La feuille de route, qui s'appuie sur cinq éléments fondamentaux du changement, a pour vocation de garantir que les musées et les galeries établissent des relations plus fortes avec les sociétés australiennes, qu'ils rompent avec leurs fondements eurocentriques, et qu'ils veillent à une réconciliation entre les peuples premiers et les colons australiens.

Selon la feuille de route, la manière dont les communautés autochtones sont représentées dans les musées devrait être modifiée et les perspectives autochtones renforcées. Les valeurs autochtones doivent être intégrées dans l'activité des musées. Les voix autochtones doivent être représentées dans les comités et dans la formation des compétences culturelles.

Les employés autochtones et leurs connaissances doivent être valorisés et leurs relations de travail améliorées. La responsabilité de l'entretien du matériel culturel autochtone doit être confiée à la société d'origine australienne concernée ; les responsables doivent être formés à cette fin. En outre, la feuille de route renforce la restitution des biens de collection.

<sup>2</sup> Changement de nom en 2018 ; aujourd'hui : *Australian Museums and Galleries Association* (un regroupement du *Museums Australia* et du *Museums Galleries Australia*).



[First Peoples and Australian Museums and Galleries: A Report on the Engagement of Indigenous Australians in the Museums and Galleries Sector \(Musées et galeries des peuples premiers et des Australien-ne-s : un rapport sur l'engagement des autochtones australiens dans le secteur des musées et des galeries\)](#)

Australian Museums and Galleries Association, 2018

Le rapport du projet *Indigenous Roadmap Project* de l'AMaGA est une évaluation complète des politiques et pratiques antérieures des musées australiens. Il examine dans quelle mesure les sociétés d'origine ont déjà été impliquées et quelles sont les possibilités stratégiques pour un élargissement futur de cette participation. En outre, ce rapport donne notamment des exemples pratiques de projets d'exposition et de coopération, ainsi qu'un récapitulatif des législations australiennes et d'accords internationaux.

### CANADA

[Rapport du groupe de travail sur les musées et les Premières Nations](#)  
Association des musées canadiens, 1994

Le rapport a été rédigé en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations. Sur les points essentiels, le rapport appelle à la reconnaissance de l'importance des collections pour les Premières Nations et souligne l'importance du rôle que les collections publiques peuvent jouer dans la sensibilisation du public en général. Il appelle à une implication accrue des Premières Nations dans l'interprétation des collections et à un meilleur accès aux collections des musées.

Les restes humains et les objets acquis illégalement doivent être restitués.

Les représentants des Premières Nations doivent être formés au travail muséal et le personnel des musées doit apprendre les valeurs culturelles et les connaissances des Premières Nations. En outre, le gouvernement doit aider les Premières Nations dans leurs demandes de restitution des biens à l'étranger.

### ÉTATS-UNIS

[SAR Guidelines for Collaborations \(Directives de la School for Advanced Research en matière de collaborations\)](#)  
School for Advanced Research, 2017, dernière mise à jour en 2019

Les recommandations ont été élaborées en coopération avec des experts de musées autochtones et non autochtones, des personnalités du monde culturel et des professionnel-le-s de la culture. Elles fournissent des informations permettant d'établir des relations stables pour les musées et les communautés, mais n'ont pas vocation à servir d'outil de consultation sur la loi sur la protection et le rapatriement des tombes



des Amérindiens (NAGPRA). Il existe deux directives qui s'adressent à des groupes d'utilisateurs différents :

- ▶ *Guidelines for Communities*
- ▶ *Guidelines for Museums*

Le site Internet contient également diverses études de cas.

## DOCUMENTS DES GOUVERNEMENTS ET DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES DONT RELÈVENT DIRECTEMENT LES MUSÉES

### AUSTRALIE

#### [Guidelines for Ethical Research in Australian Indigenous Studies \(Directives pour la recherche éthique dans les études des Aborigènes d'Australie\)](#)

Australian Institute of Aborigines and Torres Strait Islander Studies (AIATSIS), 2012

Les principes de ces directives de recherche du Département *Australian Indigenous Studies* sont fondés sur le respect des droits des communautés autochtones, y compris le droit de participer pleinement et équitablement à tous les processus, projets et activités qui les concernent et le droit de contrôler et de préserver leur culture et leur patrimoine. Elles ont pour but de veiller à ce que la recherche réalisée sur et avec les Aborigènes et les autochtones des îles du détroit de Torrès respecte un processus de discussion et de réciprocité significatives entre toutes les personnes et/ou communautés impliquées dans la recherche.

### NOUVELLE-ZÉLANDE

En Nouvelle-Zélande, il existe également une pratique muséale pour le respect des droits des populations autochtones. Le Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa est légalement habilité à présenter, explorer et préserver le patrimoine national de ses cultures et la connaissance de son environnement naturel. De nombreux guides sont disponibles sur le site Internet du musée :



#### [New Zealand Museums Standards Scheme \(Programme de normalisation des musées néo-zélandais\)](#)

2007

Une partie de ces normes sont des pratiques biculturelles qui visent à reconnaître les valeurs culturelles et les connaissances des Maoris. À cet égard, les protocoles (*Tikanga*) qui régissent, par exemple, le traitement adapté des objets culturels (*Taonga/trésors*) dans le contexte muséal jouent un rôle essentiel. Par ailleurs, une série de guides (*Resource Guides*) et de directives sont publiés en ligne ; ils couvrent divers sujets dans tous les domaines du travail muséal, mais apportent également un soutien aux sociétés d'origine. La section *Access guides, reports, and other useful material provided by National Services Te Paerangi* du site Internet donne un aperçu complet des ressources mises à disposition.

- ▶ *Mātauranga Māori and Museum Practice*, guide des musées pour l'intégration des Mātauranga Māori<sup>3</sup>
- ▶ *Bicultural Governance*, guide proposant différentes solutions pour les structures administratives biculturelles des musées et leur mise en œuvre
- ▶ *A Guide to Guardians of Iwi Treasures*, 2001, guide des protocoles en matière de traitement des objets de sociétés d'origine néo-zélandaises

Le *Standards Scheme* a fait l'objet d'une évaluation en 2015, sur la base de laquelle la directive sera révisée : *New Zealand Museums Standards Scheme*, National Services Te Paerangi, Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa, 2015.

### SAMOA

En 2018, le *National Cultural Framework 2018–2028* a été adopté. Il prévoit la protection et la promotion de la culture du Samoa et est conforme aux deux conventions de l'UNESCO<sup>4</sup> ou les applique.

#### [National Heritage Policy \(Politique nationale du patrimoine\) 2018–2028](#) Government of Samoa, Ministry of Education, Sports and Culture, 2018

La directive a vocation à servir de guide national à Samoa pour coordonner tous les efforts de protection et de promotion du patrimoine culturel des Samoa au cours des dix prochaines années. Des bourses d'études seront mises en place, par exemple, pour financer la formation des commissaires d'exposition de musées. Le rôle des musées est de protéger le patrimoine culturel des Samoa, de soutenir et de travailler en collaboration avec les communautés pour les aider dans cette mission.

<sup>3</sup> Approche holistique qui englobe toutes les situations dans lesquelles les concepts, valeurs, thèmes ou perspectives des Maoris deviennent évidents.

<sup>4</sup> *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (UNESCO, 2003), *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (UNESCO, 2005)



## DOCUMENTS DE DIFFÉRENTS MUSÉES

### AUSTRALIE

#### [Australian Indigenous Cultural and Intellectual Property Protocol \(Protocole sur la propriété culturelle et intellectuelle des autochtones australiens\)](#)

Museum of Art and Applied Sciences, 2018

Les droits à la propriété culturelle et intellectuelle autochtones sont définis ici comme fondamentaux.<sup>5</sup> Les droits concernent tous les aspects du patrimoine culturel des communautés autochtones (matériel et immatériel). Ce patrimoine comprend toutes les connaissances traditionnelles et culturelles (sciences, connaissances végétales et animales, histoires, conceptions et symboles, connaissances rituelles, littérature et langue), des biens culturels (notamment l'art, l'artisanat, la céramique, les bijoux, les armes, les outils, l'art visuel, la photographie, les textiles, les pratiques artistiques contemporaines), les représentations (cérémonies, danse et chant), les restes humains, le secret et le sacré (y compris les sites) et la documentation du patrimoine autochtone.<sup>6</sup> Le protocole présente brièvement les principes, les lignes directrices et les procédures connexes.

### CANADA

#### [Indigenous Collections and Repatriation Policy \(Collections autochtones et politique de rapatriement\)](#)

Royal BC Museum, 2018

La directive prévoit la coopération avec les Premières Nations afin de gérer de manière coopérative l'entretien, la préservation, la documentation et l'interprétation du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le rapatriement des restes humains des ancêtres est une priorité du musée.

Le musée dispose de son propre département, l'*Indigenous Collections and Repatriation department*.

#### [Indigenous Repatriation Handbook \(Guide sur le rapatriement des objets autochtones\)](#)

Royal BC Museum & Haida Gwaii Museum at Kay Llnagaay, 2019

Ce guide s'adresse principalement aux sociétés autochtones des Premières Nations et vise à les aider à effectuer des restitutions. Il offre des informations de base sur les directives, le déroulement et les possibilités de contact, ainsi qu'une liste de contrôle pour la planification des rapatriements.

5 Indigenous Cultural and Intellectual Property - ICIP.

6 Voir p.3 du protocole



## PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ÉTAT

### DOCUMENTS DES GOUVERNEMENTS ET DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES DONT RELÈVENT DIRECTEMENT LES MUSÉES

### AUSTRALIE

#### [Return of Cultural Heritage \(Rapatriement du patrimoine culturel\)](#)

Australian Institute of Aborigines and Torres Strait Islander Studies (AIATSIS), 2012

Grâce au soutien financier du gouvernement australien, l'AIATSIS mène un projet pilote dont l'objectif est d'intensifier les efforts de restitution d'objets, de photographies, de manuscrits, d'enregistrements audiovisuels, etc. situés hors d'Australie.

► [Aperçu des projets de l'AIATSIS](#)

#### [Australian Government Policy on Indigenous Repatriation \(Directive du gouvernement australien sur le rapatriement d'objets ou de restes humains autochtones\)](#)

Australian Government, dernière mise en jour en 2016

L'objectif de la présente directive est de faciliter la restitution aux populations autochtones concernées, de tous les restes humains et objets sacrés des Aborigènes et des autochtones des îles du détroit de Torrès, qui se trouvent en Australie et à l'étranger. Ce programme finance, entre autres, la recherche de provenance, la prise de contact et les voyages pour se rendre dans les institutions (y compris en dehors de l'Australie) qui conservent dans leurs collections des restes humains d'Aborigènes et des autochtones des îles du détroit de Torrès, ainsi que l'organisation et le transport nécessaires aux restitutions. Un comité consultatif élabore des stratégies et huit musées australiens peuvent coordonner les rapatriements en concertation avec les communautés autochtones. Le gouvernement australien, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères et du commerce extérieur, encourage vivement les ambassadeurs australiens à établir des contacts avec les institutions des différents pays et à entamer les premières négociations. En l'absence de procédure clairement définie par une réglementation internationale, le gouvernement australien cherche à obtenir des décisions au cas par cas et des solutions négociées. Pour lui, le rapatriement est une étape importante permettant de réparer les injustices du passé, renforcer les droits et la culture des communautés autochtones, et d'établir une relation positive entre les institutions de collecte et les communautés autochtones.



## NOUVELLE-ZÉLANDE

### [Karanga Aotearoa Repatriation Programme \(Programme de rapatriement du Karanga Aotearoa\)](#)

Musée de Nouvelle-Zélande, 2003

Il s'agit d'un programme de rapatriement financé par l'État. Le gouvernement néo-zélandais a mandaté le musée Te Papa et l'a doté de moyens financiers pour établir un programme de rapatriement. Outre la restitution de tous les restes humains des *kōiwi tangata* (squelettes des Maoris), *kōimi tangata* (squelettes des Morioris) et Toi moko (têtes tatouées) qui se trouvent hors de la Nouvelle-Zélande, le musée cherche également à attribuer et restituer à la société d'origine concernée des restes humains qui se trouvent à l'intérieur du pays. Le Musée Te Papa se charge de coordonner et de superviser tous les aspects des restitutions pour le compte des sociétés d'origine maories. Il s'agit notamment de la recherche de provenance et des négociations internationales et nationales en vue des restitutions. Les restes humains, qui ne peuvent être attribués à aucune société d'origine, sont conservés au Musée Te Papa dans le respect de la culture maorie. Ce programme de rapatriement est axé sur des solutions individuelles négociées et sur la volonté de restitution des institutions concernées.

## PAYS-BAS

### [Shared Cultural Heritage Programme \(Programme de partage du patrimoine culturel\)](#)

Cultural Heritage Agency, 2018

Le programme vise à promouvoir la coopération internationale et l'échange de connaissances. En raison des ressources limitées, la coopération est limitée à dix pays partenaires. Pour le mandat politique allant jusqu'en 2020, la coopération dans le cadre de la politique culturelle commune sera menée avec les pays suivants : l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Russie, le Sri Lanka et le Surinam. En finançant notamment des formations et des ateliers en collaboration avec des instituts internationaux et des acteurs régionaux ou locaux, ce programme contribue au développement professionnel d'experts dans les pays partenaires et aux Pays-Bas. La formation est dispensée aux Pays-Bas ou dans un pays partenaire et peut être organisée tant sur une base bilatérale que multilatérale. Les trois thèmes principaux sont l'archéologie sous-marine, les collections et l'environnement bâti.

► [Brochure du programme](#)



## DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS DES MUSÉES

### DOCUMENTS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

## ALLEMAGNE

### [Empfehlungen zum Umgang mit menschlichen Überresten in Museen und Sammlungen \(Recommandations pour la prise en charge des restes humains dans les musées et collections\)](#)

Association allemande des musées, 2013, dernière mise à jour en 2021

Ce guide est un outil pratique pour aider tous les musées allemands en matière de traitement des restes humains et des objets contenant des restes humains. Des questions fondamentales sont posées dans les domaines d'activité d'un musée ainsi que sur la restitution. Le guide y apporte des réponses brèves. Les articles de fond offrent un aperçu des différents domaines d'activités qui s'occupent de la question des restes humains dans le contexte muséal, ainsi que des perspectives du côté des sociétés d'origine.

### [Guide à l'usage des musées allemands. Le traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux](#)

Association allemande des musées, 2018, dernière mise à jour en 2021

Ce guide aborde les questions muséales en matière de traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux et s'applique à tous les musées allemands. Outre des recommandations pratiques d'action à mener, ses informations générales fournissent des explications approfondies sur le colonialisme européen, l'histoire des collections des différents types de musées, les principes généraux de la recherche de provenance, les aspects juridiques, ainsi que sur les différences de compréhension de la propriété et du droit. Des expert-e-s externes de sociétés d'origine expliquent l'importance des biens de collections sensibles et illustrent les méthodes de décolonisation dans la gestion des collections et des expositions. La vue d'ensemble des dominations coloniales formelles présentée à la fin du guide illustre la dimension globale du phénomène du colonialisme.



### Dekolonisierung erfordert Dialog, Expertise und Unterstützung – Heidelberger Stellungnahme (La décolonisation exige un dialogue, une expertise et un soutien : exposé de position d'Heidelberg)

Directrices et directeurs des Musées ethnologiques des pays germanophones, 2019

Cette déclaration d'intention a été signée par 30 directrices et directeurs de musées ethnologiques. Ils s'engagent à faire le nécessaire pour que toutes celles et tous ceux qui sont liés aux collections de par leur histoire et leurs pratiques culturelles, soient informés, dans la mesure du possible, des lieux de conservation des collections les concernant. Dans la mesure du possible, les savoirs conservés doivent être partagés avec les auteur-e-s et leurs descendant-e-s, et les recherches en cours sur les fonds de collection doivent être rendues publiques.

### Leitfaden zur Standardisierung von Provenienzangaben (Guide pour la normalisation des informations sur la provenance)

Arbeitskreis Provenienzforschung e. V., 2018

Ce guide présente les résultats de recherches de provenance antérieures. Il ne s'agit pas d'un guide sur la recherche de provenance méthodique. En plus d'une brève définition de la provenance, cette publication présente des normes élémentaires à suivre pour l'élaboration d'une information de provenance standardisée en les illustrant par des exemples.

### Empfehlungen zum Umgang mit Präparaten aus menschlichem Gewebe in Sammlungen, Museen und öffentlichen Räumen (Recommandations sur le maniement des préparations à base de tissus humains dans les collections, musées et espaces publics)

Arbeitskreis Menschliche Präparate in Sammlungen, 2003

Cette recommandation était la première prise de position relative à des collections en Allemagne. Elle peut être appliquée aux collections anatomiques, anatomo-pathologiques et anthropologiques, mais rien n'est avisé pour les collections ethnologiques ou la gestion des demandes de restitution des sociétés d'origine.

## AUSTRALIE

### Code of Ethics for Art, History & Science Museums (Code de déontologie pour les musées d'art, d'histoire et des sciences)

Museums Australia, 1999



## CANADA

### Principes déontologiques

Association des musées canadiens, 2006

## ÉTATS-UNIS

### A Guide to International Repatriation. Starting an Initiative in Your Community (Guide sur le rapatriement international. Lancer une initiative dans votre communauté)

Association on American Indian Affairs, 2015

### National Standards and Best Practices for U.S. Museums (Normes nationales et meilleures pratiques pour les musées américains)

American Alliance of Museums, 2008

Le document traite d'un certain nombre d'activités très variées et générales des musées, y compris celles concernant les pièces archéologiques et l'art antique. Les normes sont divisées en cinq catégories : acquisitions, prêts, collections existantes, droits de propriété et obligations fiduciaires.

### Code of Ethics for Museums (Code de déontologie pour les musées)

American Alliance of Museums, 1993 revised 2000

### Core Standards for Museums (Normes de base pour les musées)

American Alliance of Museums, 2008

## GRANDE-BRETAGNE

### Code of Ethics for Museums (Code de déontologie pour les musées)

Museums Association, 2015

## NAMIBIE

### Report on the Human Remains Management and Repatriation Workshop (Rapport sur l'atelier dédié à la gestion des restes humains et au rapatriement)

Museums Association of Namibia (NAM) (Association des musées de Namibie), 2017

Sur la base des résultats de l'atelier, le groupe de travail sur les restes humains de Namibie dans les musées, *Namibian Human Remains in Museums* (NaHRiN), a été mis en place.



## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Code of Ethics & Professional Practice (Code de déontologie et de pratiques professionnelles)

The Museums of New Zealand Incorporated, 2013

## PAYS-BAS

### Ethische Code Voor Musea (Code de déontologie pour les musées)

Museumvereniging, 2006

## SAMOA

### Code of Ethics for Pacific Museums and Cultural Centres (Code de déontologie pour les musées et centres culturels du Pacifique)

Pacific Islands Museums Association (PIMA), 2018

## DOCUMENTS DES GOUVERNEMENTS ET DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES DONT RELÈVENT DIRECTEMENT LES MUSÉES

### AFRIQUE DU SUD

#### Draft National Policy on the Repatriation and Restitution of Human Remains and Heritage Objects (Projet de politique nationale sur le rapatriement et la restitution des restes humains et des biens du patrimoine)

Human Remains Repatriation Advisory Committee of the Department of Arts and Culture South Africa, 2019 (projet)

La directive prévoit, entre autres, certains protocoles à respecter par toutes les parties, notamment des protocoles sur le traitement des objets et des restes humains, la participation des communautés autochtones et la procédure de restitution.

#### Policy on the Management of Human Remains in IZIKO Collections (Politique relative à la gestion des restes humains dans les collections d'IZIKO)

IZIKO Museums of Cape Town, Afrique du Sud, 2005

La directive établit une distinction entre l'acquisition de restes humains non éthique et l'acquisition éthique. Les restes humains sont acquis de manière contraire à l'éthique lorsqu'ils sont collectés uniquement à des fins d'étude raciale ou sans consentement approprié.



## ALLEMAGNE

### Menschliche Überreste im Depot. Empfehlungen für Betreuung und Nutzung (Des restes humains dans les réserves. Recommandations en matière de prise en charge et d'utilisation)

Koordinierungsstelle für wissenschaftliche Universitätsammlungen, 2020

Ce guide se concentre sur les normes de conservation relatives au traitement des restes humains dans l'espace clos et non public des réserves.

### Premiers grand axes relatifs au traitement des biens de collection issus de contextes coloniaux

Ministre adjointe auprès de la Chancière fédérale et Déléguée du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, ministre adjointe chargée de la politique culturelle internationale au ministère fédéral des Affaires étrangères, ministres de la Culture des Länder et des associations communales, 2019

Ces grands axes constituent une déclaration politique avec de brèves recommandations, mais pas une disposition légale au sens formel. Tous les musées, les collectionneurs et les marchands d'art sont appelés à participer activement à la mise en lumière de l'histoire de l'origine des biens de collection issus de contextes coloniaux. Et la priorité de l'élucidation des biens de collection est donnée aux restes humains issus de contextes coloniaux. Ceux-ci devraient être restitués aux pays d'origine s'ils le souhaitent.

Sur la base du document exposant les grands axes, la Fédération, les Länder et les organisations faitières communales ont mis en place, en 2020, Le point de contact pour les biens de collection issus de contextes coloniaux. L'objectif est de faciliter l'accès aux personnes et aux institutions des pays et des sociétés d'origine aux informations sur les biens de collections issus de contextes coloniaux en Allemagne.

Conception d'un point de contact au format PDF.

### Unmittelbarer Umgang mit menschlichen Überresten in Museen und Universitätsammlungen (Traitement immédiat des restes humains dans les musées et les collections universitaires)

Hochschule für bildende Künste Dresden, 2018

La publication documente les résultats d'un atelier et offre différentes perspectives de la science, des musées (essentiellement du point de vue de la restauration et de la conservation), de la religion et de la déontologie, et du point de vue des descendant-e-s des défunt-e-s.



### Besitz und Eigentumsfragen (Questions de possession et de propriété)

Koordinierungsstelle für wissenschaftliche Universitäts-sammlungen, 2020

Ce guide est dédié aux questions concernant la possession et la propriété d'un point de vue juridique, en ce qui concerne les particularités du traitement des collections scientifiques.

### Leitfaden zum Erwerb von Museumsgut. Eine Handreichung für die Museen im Land Niedersachsen (Guide pour l'acquisition de biens muséaux. Un guide pour les musées du Land de Basse-Saxe)

Niedersächsisches Ministerium für Wissenschaft und Kultur, 2013

Ce guide est conçu comme un ouvrage de référence pratique. Il pose des questions généralement importantes sur l'acquisition des biens de collection et explique la provenance et les principes juridiques.

## CANADA

### Lignes directrices relatives à la conservation préventive des collections

Gouvernement du Canada

Le site Internet contient une multitude d'informations sur la conservation des collections, y compris les collections d'objets sacrés ou culturellement sensibles.

## FRANCE

### Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle

2018

Ce rapport rédigé par Felwine Sarr et Bénédicte Savoy se concentre sur la modification des législations nationales et la mise en œuvre d'accords bilatéraux pour permettre les restitutions. Il propose la restitution immédiate de tous les biens suspectés d'être liés à une appropriation violente et/ou illégale.



## GRANDE-BRETAGNE

### Guidance for the Care of Human Remains in Museums (Guide sur le traitement des restes humains dans les collections muséales)

Department for Culture, Media and Sport, 2003

Ces directives ont été principalement édictées pour traiter de la question des restes humains non européens qui se trouvent dans les musées. Elles donnent des recommandations sur le stockage approprié, la communication responsable et transparente ainsi que sur le traitement sensible des demandes de restitution. Une approche responsable se caractérise par l'honnêteté et l'intégrité, la sensibilité, la compréhension culturelle, le respect des individus et des communautés, la communication responsable, l'ouverture, la transparence et l'équité. Toutes les activités entreprises en rapport avec les restes humains doivent être soumises au droit applicable. Les droits de propriété et réclamations de biens doivent toujours être garantis. Les recommandations préconisent que les restitutions soient effectuées au cas par cas par la direction du musée sur la base de critères établis (notamment l'importance, l'acquisition, l'âge, le statut). Ces grands axes britanniques ont servi de base à d'autres musées britanniques pour formuler leurs propres directives. La publication est actuellement en cours de révision (statut au 31 juillet 2020)

Le *Report of the Working Group on Human Remains* (2003) résume le processus de discussion et liste les participants.

## SUÈDE

### Good collections management. Guidance for managing the return of cultural objects (Bonne gestion des collections. Guide sur la gestion de la restitution des biens culturels)

Swedish National Heritage Board, 2020

Ce guide aborde brièvement les aspects importants de l'identification des biens de collection et présente les approches de base de la restitution qui ne s'appliquent pas uniquement aux biens de collection issus de contextes coloniaux. Il a été réalisé en concertation avec les musées centraux et le Parlement sami. Il considère que connaître les provenances des biens de collection est un élément fondamental pour une bonne gestion des collections. Par conséquent, ce guide suggère également différents points de départ pour la recherche de provenance. Les points énoncés doivent être pris en considération lors de la restitution des objets de collection sont destinés à aider les musées à formuler leurs propres procédures.



**Good collections management: Guidance for handling human remains in museum collections (Bonne gestion des collections. Guide sur le traitement des restes humains dans les collections muséales)**

Swedish National Heritage Board, 2020

Le guide apporte une aide pour le traitement des restes humains dans les collections. Outre les approches éthiques, il présente également brièvement les lois, les accords et les directives éthiques existantes pour servir d'appui dans la prise de décisions. Ce guide est destiné à aider les musées à formuler leurs propres directives pour le traitement des restes humains. Il aborde également des aspects importants du traitement des restes humains dans le cadre de toutes les missions du musée.

## DOCUMENTS DE DIFFÉRENTS MUSÉES

### AUSTRALIE

**A repatriation Handbook: A guide to repatriating Australian Aboriginal and Torres Strait Islander Ancestral Remains (Un manuel de rapatriement : un guide pour le rapatriement des restes ancestraux des Aborigènes australiens et des autochtones des îles du détroit de Torrès)**

National Museum of Australia, 2020

Ce guide offre des informations complètes sur les processus de restitution des restes humains d'ancêtres, tant du côté du musée que des autorités locales. Il est conçu comme un ouvrage de référence sur des sujets ou des problèmes spécifiques et propose des solutions d'approches. On y trouve également une liste de coordonnées pour contacter les responsables en charge des questions de rapatriement dans les États australiens, et quelques bases juridiques en Australie.

**Non-Australian Indigenous Human Remains Policy (Politique relative aux restes humains des autochtones non-australiens)**

National Museum of Australia, 2009

Cette directive établit des règles pour le traitement des restes humains d'origine non australienne. Les restes humains doivent être conservés de manière appropriée et restitués aux demandeur-se-s légitimes sur demande. Le musée lui-même n'a aucune exigence sur ce qu'il advient des restes humains après leur restitution.



### CANADA

**Politique sur le rapatriement**

Société du Musée canadien des civilisations, 2001

La directive s'applique aux restes humains et aux objets de sépulture associés, aux objets archéologiques, aux objets ethnographiques et aux dossiers associés dans les collections (y compris les notes de collection, les photographies, les enregistrements sonores), des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada. Tous les restes humains et les objets sont exclusivement restitués à un gouvernement autochtone ou à une organisation désignée par le gouvernement. Les demandes de rapatriement de peuples d'un autre pays seront prises en considération conformément aux ententes internationales conclues conformément au droit international ou à des accords spéciaux.

**Guidelines for Museums (Directives pour le rapatriement)**

UBC Museum of Anthropology, 1995, dernière mise à jour en 2000

La directive reconnaît tous les biens appartenant aux Premières Nations du Canada comme faisant partie de leur patrimoine intellectuel et culturel. Les demandes de restitution de restes humains ou d'objets sont décidées au cas par cas.

### ÉTATS-UNIS

**A Step-by-Step Guide through the Repatriation Process (Un guide étape par étape dans le processus de rapatriement)**

Smithsonian National Museum of the American Indian, 2014

Ce guide contient, entre autres, des modèles de lettres pour rédiger des demandes d'information, pour la nomination officielle de représentant-e-s des sociétés d'origine, les demandes de négociation de restitution et d'expertise des collections ainsi que pour les demandes de restitution de restes humains, d'objets funéraires associés à des restes humains, d'objets sacrés et secrets et d'objets du patrimoine culturel.



## PAYS-BAS

### Return of Cultural Objects: Principles and Process (Rapatriement des biens culturels : principes et processus)

Museum Volkenkunde, Africa Museum, Tropenmuseum, Nationaal Museum van Wereldmuseum, Leyde, Berg en Dal, Amsterdam, 2019

La directive définit les critères qui permettent la restitution des marchandises. Dans le cadre d'une loi sur le patrimoine, l'État néerlandais est désigné comme propriétaire du bien, et tout transfert de propriété nécessite le consentement de l'État par le ministre ou le ministère compétent. Sur la base de cette directive, les musées conseillent le ministère compétent, mais la décision finale appartient au ministre compétent.

Parmi les principaux critères définis figurent la preuve que la collecte ou l'appropriation du bien était illégale à l'époque et/ou la preuve que les personnes ayant formulé la demande ont été involontairement séparées du bien culturel ; une preuve supplémentaire que le bien culturel revêt une importance culturelle, religieuse ou traditionnelle pour une nation ou une société d'origine et que la conservation ultérieure dans la collection peut être examinée par rapport à des normes similaires établies dans la loi sur le patrimoine (Erfgoedwet) de 2016 pour le patrimoine national et la culture néerlandais.

Selon la directive, divers accords internationaux doivent être pris en considération : principes de Washington (1998), déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007), convention UNIDROIT, convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970), convention de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954).

La définition des critères est suivie d'une liste de directives. Les demandes de restitution sont examinées selon les critères et la recherche de provenance permet de clarifier rapidement les questions de légitimité. Les demandes doivent couvrir tous les aspects connus et documentés, y compris les questions de propriété et d'histoire du bien, le lien entre la personne qui a formulé la demande et le bien culturel, le contexte culturel et national, et tous les droits et demandes formulés par d'autres demandeur-se-s potentiel-le-s.



## APERÇU D'AUTRES POLITIQUES ET DIRECTIVES DE MUSÉES

Le récapitulatif ci-dessous contient des noms et des liens vers d'autres directives et recommandations disponibles en ligne rédigées par différents musées du monde entier. Cette liste est classée selon les différents aspects de la responsabilité d'un musée et par ordre alphabétique des titres. Elle ne prétend pas être exhaustive.

### GÉNÉRALITÉS

- ▶ [Aperçu des politiques](#), National Gallery of Australia (Australie)
- ▶ [Aperçu des politiques](#), National Museum of Australia (Australie)
- ▶ [Aperçu des politiques](#), British Museum (Grande-Bretagne)

### POLITIQUES D'ENGAGEMENT

- ▶ [Aboriginal and Torres Strait Islander Cultural Rights and Engagement Policy](#), National Gallery of Australia (Australie)
- ▶ [Aboriginal and Torres Strait Islander human remains policy](#), National Museum Australia (Australie)
- ▶ [Aboriginal and Torres Strait Islander secret/sacred and private material policy](#), National Museum Australia (Australie)
- ▶ [Indigenous cultural rights and engagement policy](#), National Museum Australia (Australie)



## POLITIQUES RELATIVES AUX RESTES HUMAINS

- ▶ *Guidance for Best Practice for Treatment of Human Remains Excavated from Christian Burial Ground in England*, Advisory Panel on the Archaeology of Burials in England (Grande-Bretagne)
- ▶ *Guidelines for the Care of Human Remains in Scottish Museum Collections*, Museums Galleries Scotland (Grande-Bretagne)
- ▶ *Handlungsrichtlinien der Karl-May-Stiftung zum Umgang mit menschlichen Überresten und Gegenständen von religiöser Bedeutung*, Karl-May-Museum (Allemagne)
- ▶ *Human Remains in Collections*, British Museum (Grande-Bretagne)
- ▶ *Human Remains Policy*, Penn Museum (États-Unis)
- ▶ *Natural History Museum London Policy on Human Remains*, Natural History Museum (Grande-Bretagne)
- ▶ *Policy for the care and use of Human Remains*, Manchester Museum (Grande-Bretagne)
- ▶ *Policy on Human Remains held by the University of Oxford's Museums*, Pitt Rivers Museum (Grande-Bretagne)

## COLLECTIONNER ET CONSERVER

- ▶ *Access Request Form Policy*, Berndt Museum of Anthropology (Australie)
- ▶ *Access to Collections*, Penn Museum (États-Unis)
- ▶ *Acquisitions Policy*, Tasmanian Museum and Art Gallery (Australie)
- ▶ *Borrowing by originating communities*, UBC Museum of Anthropology (Canada)
- ▶ *Care and Conservation Policy*, Museum of Archaeology and Anthropology (Grande-Bretagne)
- ▶ *Collection Policy*, Royal British Columbia Museum (Canada)
- ▶ *Collection Policy*, University of Alberta Museums (Canada)
- ▶ *Collections Policy*, Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa (Nouvelle-Zélande)
- ▶ *Collection Policy*, Otago Museum (Nouvelle-Zélande)
- ▶ *Collections Care and Conservation Policy*, Pitt Rivers Museum (Grande-Bretagne)
- ▶ *Collections Development Policy*, Museum of Archaeology and Anthropology (Grande-Bretagne)
- ▶ *Collections Development Policy*, Horniman Museum and Gardens (Grande-Bretagne)
- ▶ *Collections Development Policy*, Pitt Rivers Museum (Grande-Bretagne)
- ▶ *Collections Development Policy*, National Museum Australia (Australie)
- ▶ *Collections Guidelines*, Sydney University Museums (Australie)
- ▶ *Collections Management Policy*, University of Edinburgh Museums and Galleries (Grande-Bretagne)



- ▶ *Collection Management Policy*, Haffenreffer Museum of Anthropology (États-Unis)
- ▶ *Collections Management Policy 2012*, Smithsonian National Museum of Natural History (États-Unis)
- ▶ *Collections Management Policy 2018*, Phoebe A. Hearst Museum of Anthropology (États-Unis)
- ▶ *Deaccessioning and Disposal Policy*, Tasmanian Museum and Art Gallery (Australie)
- ▶ *Digital Strategy*, Royal British Columbia Museum (Canada)
- ▶ *Due Diligence and Provenance Policy*, National Gallery of Australia (Australie)
- ▶ *Governance Policy*, Auckland War Memorial Museum (Nouvelle-Zélande)
- ▶ *Guidelines for Collection Access*, UBC Museum of Anthropology (Canada)
- ▶ *Institutional Ethics Statement*, Phoebe A. Hearst Museum of Anthropology (États-Unis)
- ▶ *Management of Culturally Sensitive Materials*, UBC Museum of Anthropology (Canada)
- ▶ *Policy and Procedures on Curation and Repatriation of Human Remains and Cultural Items*, University of California (États-Unis)
- ▶ *Preventive Conservation*, Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa (Nouvelle-Zélande)

## RECHERCHER

- ▶ *Research Access Policy*, American Museum of Natural History (États-Unis)
- ▶ *Research Strategy*, Canadian Museum of History (Canada)
- ▶ *Visiting Researchers Policy and Protocols*, Tasmanian Museum and Art Gallery (Australie)

## TRANSMETTRE

- ▶ *Online content and participation policy version no. 1.0*, National Museum Australia (Australie)



## RESTITUTION

- ▶ *Collections – return of cultural objects policy*, National Museum Australia (Australie)
- ▶ *Repatriation*, Sydney University Museums (Australie)
- ▶ *Procedure for handling claims for the transfer of stewardship of human remains*, Museum of Archaeology and Anthropology (Grande-Bretagne)
- ▶ *Repatriation Policy*, Canadian Museum of History (Canada)
- ▶ *Repatriation Guidelines*, UBC Museum of Anthropology (Canada)
- ▶ *Indigenous Repatriation Handbook*, Royal British Columbia Museum (Canada)
- ▶ *Indigenous Collection and Repatriation Policy*, Royal British Columbia Museum (Canada)
- ▶ *Repatriation Policy*, University of Alberta Museums (Canada)
- ▶ *Repatriation Policy*, National Museum of the American Indian (États-Unis)

## TEXTES LÉGISLATIFS NATIONAUX

### ALLEMAGNE

Les biens culturels détenus par les musées nationaux et municipaux, les institutions du secteur public comparables et les institutions financées à plus de 50 % par des fonds publics sont protégés en tant que « biens culturels nationaux »<sup>7</sup> par la *Gesetz zum Schutz von Kulturgut KGSG* (2016). La loi fédérale régit essentiellement l'exportation, l'importation, le commerce et, dans certains cas, la restitution des biens culturels.

L'exportation de tout bien culturel dépassant une certaine limite d'âge et de valeur est soumise à une licence (article 24, paragraphes 1 et 2). Il est interdit d'importer tout bien culturel qui provient d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à la Convention de l'UNESCO de 1970, dans lequel il est protégé en tant que bien culturel national et qui y a été exporté en violation des dispositions légales (article 28, paragraphe 1). Le commerce des biens culturels est interdit s'ils « ont été perdus, déterrés illégalement ou importés illégalement » (article 40, paragraphe 1). Jusqu'à présent, les demandes de restitution de biens culturels exportés illégalement n'ont été possibles qu'à partir des États membres de l'UE ou des États parties à la Convention de l'UNESCO de 1970. Il existe une version détaillée du *Handreichung für die Praxis* (guide pour la pratique).

À l'exception de la loi relative à la protection des biens culturels, il n'existe aucune réglementation fédérale fondamentale concernant les musées en Allemagne en raison du fédéralisme.

### AUSTRALIE

La plupart des grands musées, bibliothèques, galeries et archives nationaux sont structurés comme des organes légaux dotés de textes législatifs régissant tous les aspects de la gestion de leurs collections.

Le *National Museum of Australia Act* (1980) stipule pour la première fois que les musées doivent intégrer, entre autres, une galerie de l'Australie aborigène, dédiée à l'exposition de collections de matériel historique des Aborigènes et des autochtones des îles du détroit de Torrès. En outre, les missions consistant à faire évoluer ces collections ainsi que leur conservation doivent être confiées, dans la mesure du possible, à des Aborigènes ou à des autochtones des îles du détroit de Torrès. Les *National Museum of Australia Regulations* (2019) définissent des fonctions et des pouvoirs spécifiques à cette fin. Le texte *Aboriginal and Torres Strait Islander Heritage Protection Act* (1984) établit des règles en matière de conservation et de pro-

7 Bien culturel : tout objet meuble ou groupe d'objets ayant une valeur artistique, historique ou archéologique ou provenant d'autres domaines du patrimoine culturel, notamment de valeur paléontologique, ethnographique, numismatique ou scientifique (art. 2 de la loi relative à la protection des biens culturels, 2016) ; tout bien culturel doit être inscrit dans un registre.

tection des lieux, des territoires et des objets d'importance pour les Aborigènes et les autochtones des îles du détroit de Torrès, conformément aux directives culturelles. La loi appelée *Protection of Movable Cultural Heritage Act* (1986) permet de mettre en application la convention de l'UNESCO de 1970. Cette loi interdit l'exportation d'objets indigènes tels que l'art rupestre, les objets sacrés et les restes humains.

Il existe également un certain nombre de lois dans chaque État australien. Ces lois stipulent que la propriété des restes humains et des objets sacrés est légalement réservée à la communauté autochtone ayant les liens culturels ou biologiques les plus étroits. Les lois reconnaissent que les Aborigènes et les autochtones du détroit des îles de Torrès sont les premiers gardiens de leur patrimoine culturel. Certaines dispositions visent à établir un devoir de diligence prévoyant que toutes les mesures appropriées et réalisables soient prises pour éviter de porter atteinte au patrimoine culturel.

L'annexe 1 du texte *First Peoples and Australian Museums and Galleries: A Report on the Engagement of Indigenous Australians in the Museums and Galleries Sector* (2018) offre un récapitulatif du cadre juridique mis en place en Australie.

## CANADA

Pour les musées, il existe depuis 1990 la Loi sur les musées (Projet de loi C-49, modification de 2012). Elle énumère les normes générales pour un travail muséal responsable. Le traitement des restes humains ou des demandes de restitution n'est pas abordé. La Loi sur le rapatriement de restes humains et de biens culturels autochtones (Projet de Loi C-391) doit garantir la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale visant à soutenir la restitution de restes humains ou de biens culturels autochtones (similaire à la loi sur la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens). Il s'agit d'objets ayant une importance historique, sociale, cérémonielle ou culturelle. Depuis 2018, le projet est en cours d'examen au Parlement. Il a été présenté initialement sous le titre de Loi sur le rapatriement de biens culturels autochtones (Projet de loi C-391).

En 2004, l'Assemblée législative de la province canadienne de l'Alberta a adopté le *First Nations Sacred Ceremonial Objects Repatriations Act* (FNSCORA, Alberta Regulation 96/2004). La loi régit la procédure de restitution des objets cérémoniels sacrés des Pieds-Noirs.

## ÉTATS-UNIS

La loi votée en 1989 par le Congrès américain, *National Museum of the American Indian Act (NMAIA)* (loi publique 101-185 du 28 novembre) a entre autres acté la création d'un musée dédié à l'histoire et à l'art amérindien sous l'égide de la Smithsonian Institution (Sec. 3). L'identification et la restitution des restes humains et des objets funéraires associés des Amérindiens sont également soumises à une réglementation (Sec. 11).

Adoptée en tant que loi fédérale en 1990, la *Native American Graves Protection and Repatriation Act* (NAGPRA, Public Law 10-601 du 16 novembre), impose la restitution nationale des restes humains et de tous les biens associés aux sociétés amérindiennes d'origine concernées, et ce, de manière juridiquement contraignante. La loi s'applique à tous les musées des États-Unis qui bénéficient d'un financement fédéral. Elle n'a aucun effet sur les demandes de restitution de restes humains détenus dans des musées et des collections en dehors des États-Unis.

La NAGPRA exige des musées qu'ils mettent à la disposition des sociétés d'origine les listes de leurs collections de restes humains, d'objets funéraires, d'objets secrets/sacrés et d'objets du patrimoine culturel. Les musées doivent être conseillés par les responsables des sociétés d'origine pour l'identification des objets. Les musées sont tenus de mettre à disposition leurs archives et leur documentation sur les collections afin de clarifier les appartenances culturelles et les origines. Sur la base des informations publiées, les Amérindien-ne-s et leurs descendant-e-s peuvent présenter des demandes de restitution appropriées. Les recherches doivent être entreprises par la partie requérante qui doit également en apporter la preuve. Ce travail peut se faire en coopération avec les musées. Les demandes de restitution doivent ensuite être examinées par les musées en respectant les délais définis dans ce cadre. L'ensemble de la procédure est régie par la NAGPRA.

Autres possibilités de recherche d'information sur la loi sur la protection et le rapatriement des tombes des Amérindiens :

Site Internet du *National Park Service*; vidéos et webinars, qui expliquent les procédures définies par la NAGPRA ; base de données des restitutions réalisées jusqu'à date.

## FRANCE

Les musées nationaux en France sont soumis au principe selon lequel toutes les collections sont considérées comme patrimoine national et sont donc inaliénables, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent, en vertu de la loi, être transférées sans l'avis conforme d'une commission scientifique (LOI n° 2002-5, article 11; Ordonnance n° 2004-178, Titre V, Section 2, L. 451-3). Jusqu'à présent, la restitution a toujours nécessité une modification de la loi (par exemple, LOI n° 2002-323 : dépouille mortelle de Sarah Baartman à l'Afrique du Sud, LOI n° 2010-501 : dépouille mortelle à la Nouvelle-Zélande).

## GRANDE-BRETAGNE

En vertu du *British Museum Act* (1963), le *British Museum* et le *Natural History Museum* (deux musées nationaux de Grande-Bretagne) sont soumis au principe d'inaliénabilité des objets de collection. Un prélèvement n'est possible que s'il s'agit de copies ou s'il n'y a pas de valeur scientifique.

L'article 47 de la loi sur les tissus humains, *Human Tissue Act*, (2004) permet toutefois aux musées, dans des cas justifiés, de retirer d'une collection des restes humains âgés de moins de 1 000 ans. De cette manière, les restitutions aux sociétés d'origine acquièrent une validité juridique.

La loi sur les tribunaux, les cours et l'exécution, *Tribunals, Courts and Enforcement Act*, (2007) offre une certaine protection contre la saisie judiciaire des objets prêtés par un État étranger dans les musées du Royaume-Uni (Article 6 *Protection of cultural objects on loan*).

## NOUVELLE-ZÉLANDE

En 1975, le gouvernement néo-zélandais a adopté la loi *Protected Objects Act*. Cette loi vise à contrôler l'exportation d'objets protégés et sensibles et de restes humains. Elle doit également permettre la restitution des objets acquis illégalement ou volés.

La loi *Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa Act* de 1992 a jeté les bases juridiques du Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa en tant qu'institution pour la protection du patrimoine culturel de la Nouvelle-Zélande. Le musée a ensuite mis en place un programme de rapatriement.

## BASES DE DONNÉES

La liste ci-dessous présente, à titre d'exemple, des bases de données de musées ou d'associations. Elles peuvent être consultées dans la langue nationale et/ou en anglais.

Cette liste est classée par ordre alphabétique par pays. Elle n'a pas de caractère exhaustif et n'est pas mise à jour. Version du 31 juillet 2020.

## AFRIQUE DU SUD

- ▶ [Anglo-Boer War Museum](#)

## ALLEMAGNE

- ▶ [Archivführer Deutsche Kolonialgeschichte](#)
- ▶ [Deutsche Digitale Bibliothek](#)
- ▶ [Ethnologisches Museum Berlin](#)
- ▶ [Friedrich Schiller Universität Jena](#)
- ▶ [Museen Nord](#)
- ▶ [Museum für Kunst und Gewerbe Hamburg](#)
- ▶ [Staatliche Kunstsammlungen Dresden](#)
- ▶ [Proveana](#) - Base de données de recherche du Centre allemand pour les biens culturels perdus. Elle présente notamment les résultats des projets de recherche financés par le Centre.

## AUSTRALIE

- ▶ [Australian Museum](#)
- ▶ [Macleay Museum, Nicholson Museum, University Art](#)
- ▶ [National Gallery of Australia](#)
- ▶ [National Museum Australia](#)
- ▶ [Queensland Museum](#)

## AUTRICHE

- ▶ [Weltmuseum Wien](#)

## CANADA

- ▶ [Canadian Museum of History](#)
- ▶ [Museum of Anthropology at UBC](#)
- ▶ [Royal British Columbia Museum](#)
- ▶ [University of Alberta Museums](#)

## DANEMARK

- ▶ [Nationalmuseet](#)

## ÉTATS-UNIS

- ▶ [American Museum of Natural History](#)
- ▶ [Baltimore Museum of Art](#)
- ▶ [Bishop Museum](#) - plusieurs bases de données en fonction des collections
- ▶ [Brooklyn Museum](#)
- ▶ [Haffenreffer Museum of Anthropology](#)
- ▶ [M. H. de Young Museum](#)
- ▶ [Museum at Southern Illinois University](#)
- ▶ [Peabody Museum of Archaeology and Ethnology](#)
- ▶ [Penn Museum](#)
- ▶ [Phoebe A. Hearst Museum of Anthropology](#)
- ▶ [Smithsonian National Museum of African Art](#)
- ▶ [Smithsonian National Museum of Natural History](#)
- ▶ [Smithsonian National Museum of the American Indian](#)
- ▶ [St. Louis Art Museum](#)
- ▶ [The Metropolitan Museum of Art](#)
- ▶ [Winterthur Museum, Garden & Library](#)

## FINLANDE

- ▶ [Kansallismuseo](#)

## FRANCE

- ▶ [Musée d'Aquitaine](#)
- ▶ [Musée du quai Branly](#)

## GRANDE-BRETAGNE

- ▶ [British Museum](#)
- ▶ [Horniman Museum and Gardens](#)
- ▶ [Museum of Archaeology and Anthropology](#)
- ▶ [National Museums Scotland](#)
- ▶ [Pitt Rivers Museum](#)
- ▶ [University of Edinburgh Museums and Galleries](#)
- ▶ [World Museum](#)

## JAPON

- ▶ [Kyoto National Museum](#)

## MEXIQUE

- ▶ [Museo de Antropología de Xalapa](#)
- ▶ [Museo Nacional de Antropología](#)

## NAMIBIE

- ▶ [National Heritage Council of Namibia](#)

## NORVÈGE

- ▶ [Kulturhistorik museum](#)
- ▶ [Norsk Folkemuseum](#)

## NOUVELLE-ZÉLANDE

- ▶ [Auckland War Memorial Museum](#)
- ▶ [Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa](#)
- ▶ [Otago Museum](#)

## PAYS-BAS

- ▶ [Rijksmuseum Amsterdam](#)
- ▶ [Nationaal Museum van Wereldculturen](#) (Tropenmuseum, Afrika Museum, Museum Volkenkunde, Wereldmuseum)

## SUÈDE

- ▶ [Etnografiska Museet Stockholm](#)
- ▶ [Stockholm National Museum](#)
- ▶ [Världskulturmuseet Göteborg](#)

## RECOMMANDATIONS DE LECTURE

### RECOMMANDATIONS DE LECTURE

#### COLLECTIONNER ET CONSERVER

##### Déontologie en matière de conservation

- ▶ **Salvador Muñoz Viñas**, *Contemporary theory of conservation*, Elsevier Butterworth-Heinemann, Oxford 2005.
- ▶ **Marcelle Scott, Catherine Smith**, *Ethics and practice: Australian and New Zealand conservation contexts*, in: Alison Richmond, Alison Bracker (éd.), *Conservation. Principles, dilemmas and uncomfortable truths*, Oxford 2009, p. 184–196.
- ▶ **Robyn Sloggett**, *Evidence and Authenticity – the Problem of Cultural Relativism in Conservation Decision-making. Papers from the ICOM-CC and ICOFOM session at the 25th General Conference held in Kyoto*, 4. September 2019. ICOM. Paris: ICOFOM, 2019, p. 141–147, PDF: [http://network.icom.museum/fileadmin/user\\_upload/minisites/icofom/images/Icofom-EssenceofConservation-FINAL.pdf#page=143](http://network.icom.museum/fileadmin/user_upload/minisites/icofom/images/Icofom-EssenceofConservation-FINAL.pdf#page=143) (12/05/2020).
- ▶ **Dean Sully**, *Colonizing and Conservation*, in: Dean Sully (éd.), *Decolonizing conservation: Caring for Maori meeting houses outside New Zealand*, Left Coast Press, Walnut Creek 2007, p. 27–43.

##### Conservation collaborative et entretien de collection

- ▶ **Sanchita Balachandran, Kelly McHugh**, *Respectful and Responsible Stewardship: Maintaining and Renewing the Cultural Relevance of Museum Collections*, in: Lisa Elkin, Christopher A. Norris (éd.), *Preventive Conservation. Collection Storage, Society for the Preservation of Natural History Collections*, New York 2019, p. 3–24.
- ▶ **Miriam Clavir**, *Preserving What Is Valued. Museums, Conservation, and First Nations*. Vancouver 2002.
- ▶ **Farideh Fekrsanati**, *Conservation's Role in Building Relationships with Source Communities*, in: *Sharing Knowledge & Cultural Heritage: First Nations of the Americas: Studies in Collaboration with Indigenous Peoples from Greenland, North and South America: Proceedings of an Expert Meeting National Museum of Ethnology Leiden*, n° 39, 2010, p. 105–116.

- ▶ **Jessica Johnson et al.**, *Practical aspects of consultation with communities*, in: *Journal of the American Institute for Conservation*, 44 (3), 2005, p. 203–215, PDF: <http://resources.culturalheritage.org/osg-postprints/wp-content/uploads/sites/8/2015/02/osg010-04.pdf> (12/05/2020).
- ▶ **Shereyn Ogden**, *Understanding, respect, and collaboration in cultural heritage preservation: a conservator's developing perspective*, in: *Library Trends*, 56 (1), 2007, p. 275–287, PDF: <https://muse.jhu.edu/article/223259/pdf> (12/05/2020).
- ▶ **Jennifer R. O'Neal**, *The Right to Know. Decolonizing Native American Archives*, in: *Journal of Western Archives, Native American Archives Special Issue*, 6 (1), 2015, p. 1–15.
- ▶ **Elizabeth Pye, Dean Sully**, *Evolving challenges, developing skills*, in: *The Conservator*, 30 (1), 2007, p. 19–37.
- ▶ **Robyn Sloggett**, *Expanding the Conservation Canon. Assessing Cross-Cultural and Interdisciplinary Collaborations in Conservation*, in: *Studies in Conservation* 54 (3), 2009, p. 170–183.
- ▶ **Bruno Brulon Soares, Leandro Guedes**, *Four Waurá masks in the Indian Museum: a decolonial way to conservation practice and theory*. Papers from the ICOM-CC and ICOFOM session at the 25th General Conference held in Kyoto, 4. September 2019. ICOM. Paris: ICOFOM, 2019, p. 32–38, PDF: [http://network.icom.museum/fileadmin/user\\_upload/minisites/icofom/images/Icofom-Essen-ceofConservation-FINAL.pdf#page=34](http://network.icom.museum/fileadmin/user_upload/minisites/icofom/images/Icofom-Essen-ceofConservation-FINAL.pdf#page=34) (12/05/2020).

## Numérisation

- ▶ **GRASAC Knowledge Sharing System (GKS)**, *Netzwerk für Geschichten, Sprachen und Kulturen der Great Lakes sowie Datenbank zu Materialien der Great Lakes aus der ganzen Welt*: <https://carleton.ca/grasac/about/> (12/05/2020).
- ▶ **Christen Kimberly**, *Tribal Archives, Traditional Knowledge, and Local Contexts: Why the « s » Matters*, in: *Journal of Western Archives*, 6 (1), 2015, p. 1–19, PDF: <http://digitalcommons.usu.edu/westernarchives/vol6/iss1/3> (12/05/2020).
- ▶ *Mukurtu CMS Open-Source-Software for communities to enable them to administer their own digital heritage*. Developed by Washington State University <https://mukurtu.org/about/> (12/05/2020)

## Études de cas

- ▶ **Carole Dignard, Kat Helwig, Janet Masory, Kathy Nanowin, Thomas Stone (éd.)**, *Preserving Aboriginal Heritage: Technical and Traditional Approaches, Proceedings of a conference symposium 2007. Preserving Aboriginal Heritage: Technical and Traditional Approaches*, Ottawa, Canada, September 24–28, 2007. Canadian Conservation Institute, Ottawa, Canada, 2008.
- ▶ **Diana Gabler, Helene Tello**, *Das Wissen der Anderen: Über die Zusammenarbeit mit Indigenen in der Konservierung und Restaurierung*, in: *VDR-Beiträge zur Erhaltung von Kunst- und Kulturgut 2019/2*, p. 104–115, 2019, Texte sur la contribution au blog de l'association allemande des restaurateurs (VDR): <https://blog.restauratoren.de/das-wissen-der-anderen-ein-beitrag-aus-restauratorischer-sicht-ueber-den-umgang-mit-ausser-europaeischem-kulturgut/> (12/05/2020).
- ▶ **Susan Heald**, *Twenty years of conservation collaborations at the National Museum of the American Indian*, NATCC Preprints. 8th North American Textile Conservation Conference, Oaxaca, Mexico, 2011, p. 155–169.
- ▶ **Landis Smith et al.**, *The Anchorage Project: Gut decisions in cultural and museum contexts*, in: *Objects Specialty Group Postprints*, Vol. 16, 2009, p. 73–86, PDF: <http://29aqcgc1xn17fykn459grmc.wpengine.netdna-cdn.com/osg-postprints/wp-content/uploads/sites/8/2015/02/osg016-06.pdf> (12/05/2020).
- ▶ **Nancy Odegaard**, *Changing the way professionals work: collaboration in the preservation of ethnographic and archaeological objects*, in: *Conservation: the Getty Conservation Institute newsletter*, 20 (1), 2005, p. 17–20, URL: [https://www.getty.edu/conservation/publications\\_resources/newsletters/20\\_1/news\\_in\\_cons1.html](https://www.getty.edu/conservation/publications_resources/newsletters/20_1/news_in_cons1.html) (05/05/2012).

## RECHERCHER

- ▶ **Larissa Förster, Iris Edenheiser, Sarah Fründt and Heike Hartmann (éd.)**, *Provenienzforschung zu ethnografischen Sammlungen der Kolonialzeit. Positionen in der aktuellen Debatte*, Arbeitsgruppe Museum der Deutschen Gesellschaft für Sozial- und Kulturanthropologie, Berlin 2018.
- ▶ **Sarah Fründt and Larissa Förster**, *Menschliche Überreste aus ehemals kolonisierten Gebieten in deutschen Institutionen. Historische Entwicklungen und zukünftige Perspektiven*, in: Joachim Zeller, Marianne Bechhaus-Gerst (éd.), *Deutschland post-kolonial? – Die Gegenwart der imperialen Vergangenheit*, Berlin 2018, p. 505–531.

- ▶ **Ina Heumann, Holger Stoecker, Marco Tamborini, Mareike Vennen**, *Dinosaurier Fragmente. Zur Geschichte der Tendaguru-Expedition und ihrer Objekte 1906–2018*, Museum für Naturkunde Berlin and Technische Universität Berlin, Berlin 2018.
- ▶ **Martin Legassick and Ciraj Rassool**, *Skeletons in the Cupboard: South African Museums and the Trade in Human Remains 1907–1917*, Iziko Museums, 2000.
- ▶ **Linda Tuhiwai Smith**, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, 2. Auflage, Londres, 2012.
- ▶ **Kirsty Squires, David Errickson, Nicholas Márquez-Grant** (éd.), *Ethical Approaches to Human Remains: A Global Challenge in Bioarchaeology and Forensic Anthropology*, Bâle, 2020.
- ▶ **Jos van Beurden**, *Treasures in Trusted Hands. Negotiating the Future of Colonial Cultural Objects*, CLUES Interdisciplinary Studies in Cultural, History and Heritage, Vol. 3, 2017.

## RESTITUER

- ▶ **Jill R. Baird, Anjuli Solanki, Mique'l Askren** (éd.), *Returning the Past: Repatriation of First Nations Cultural Property. Four Case Studies of First Nations Repatriation*, UBC Museum of Anthropology 2008.
- ▶ **Susan Douglas, Melanie Hayes**, *Giving Diligence Its Due: Accessing Digital Images in Indigenous Repatriation Efforts*, Heritage 2 (2), 2019, p. 1260–1273.
- ▶ **Jocelyne Dudding**, *Visual repatriation and photo-elicitation: recommendations on principles and practices for the museum worker*, in: Journal of Museum Ethnography No. 17, Pacific Ethnography, Politics and Museums, 2005, p. 218–231.
- ▶ **Cressida Fforde, C. Timothy McKeown**, *The Routledge Companion to Indigenous Repatriation: Return, Reconcile, Renew*, Londres 2020.
- ▶ **Louise Tythacott, Kostas Arvanitis** (éd.), *Museums and Restitution: New Practices, New Approaches*, Londres, 2013.
- ▶ **Jos van Beurden**, *The Return of Cultural and Historical Treasures: The Case of the Netherlands*, KIT Publishers, 2012.

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- p. 13 I : Objet portant une étiquette coloniale, Namibie, *Linden-Museum* Stuttgart
- p. 23 I : Exposition « 500 Jahre Eroberung Lateinamerikas: Kolonialismus und Überlebensstrategien » au *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne, photo : Anne Slenczka
- p. 23 II : Exposition « 500 Jahre Eroberung Lateinamerikas: Kolonialismus und Überlebensstrategien ». Masque « Malintzin »/objet d'exposition. *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne, photo : Karla Ramirez Rosas
- p. 23 III : Exposition « *Wo ist Afrika?* », *Linden-Museum* Stuttgart, photo : Harald Völk
- p. 24 I-III : Exposition « *Fotografías inéditas de Rapa Nui: Hans Helfritz 1946* » *Fotografías inéditas de Rapa Nui: Hans Helfritz 1946* (Photographies inédites de Rapa Nui : Hans Helfritz 1946), *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne, photos : Lucia Halder
- p. 27 I-III : Exposition « *Rassismus. Die Erfindung von Menschenrassen* », *Deutsches Hygiene-Museum* Dresde, photo : David Brandt
- p. 27 IV-V : Exposition « *Noisy Images* », *Rheinisches Bildarchiv*, photo : Marc Weber
- p. 29 I-II : Exposition « *Der Wilde schlägt zurück – Kolonialzeitliche Europäerdarstellungen der Sammlung Lips* », *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne, photo : Viola Heidvogel
- p. 39 I : Tenture de la cérémonie de restitution des restes d'ancêtres aborigènes d'une femme de la famille Lama Lama, *Niedersächsisches Landesmuseum* Hanovre
- p. 39 II-IV : Restitution de Toi moko du *Rautenstrauch-Joest-Museum* de Cologne
- p. 39 II : Membres de la délégation (à partir de la gauche) : Tamahou Temara et Hema Temara signent le contrat de rapatriement, photo : Raimond Spekking / CC BY-SA 4.0 (via Wikimedia Commons)
- p. 39 III : Moana Parata couvre le *tūpuna* avec un manteau en plumes (*kahu huruhuru*), *Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa*
- p. 39 IV : Cérémonie de bienvenue pour accueillir les invités dans le lieu de réunion *maori Te Hono Ki Hawaiki* au *Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa*, *Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa*
- p. 47 I : Restitution des objets de Hendrik Witbooi, photo : Shawn van Eeden
- p. 47 II-III : Hermann Parzinger, président de la Fondation Patrimoine culturel de Prusse, a remis neuf objets funéraires de l'Alaska à John Johnson, vice-président de l'Alaska Chugach Corporation, lors d'une cérémonie publique le 16 mai 2018. Les objets se trouvaient au musée ethnologique depuis les années 1880. photo : BMG/photothek/Felix Zahn

## LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS

|  |  |
|--|--|
|  <b>COLLECTIONNER</b> |  <b>INT</b> EXEMPLES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL              |
|  <b>CONSERVER</b>     |  <b>DE</b> EXEMPLES PRATIQUES EN ALLEMAGNE                    |
|  <b>RECHERCHER</b>    |  <b>ACCORDS ET DÉCLARATIONS INTERNATIONAUX</b>                |
|  <b>EXPOSER</b>       |  <b>DIRECTIVES SUR L'IMPLICATION DES SOCIÉTÉS AUTOCHTONES</b> |
|  <b>TRANSMETTRE</b>   |  <b>PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ÉTAT</b>                        |
|  <b>RESTITUER</b>     |  <b>DIRECTIVES ET RECOMMANDATIONS DES MUSÉES</b>              |
|  |  <b>APERÇU D'AUTRES POLITIQUES ET DIRECTIVES DE MUSÉES</b>   |



**Pour les musées. Avec les musées.  
Dans votre intérêt.**

Œuvrant pour la diversité et l'avenir du paysage muséal, nous défendons également les intérêts des musées et de leurs collaborateurs.

Deutscher Museumsbund e. V.  
In der Halde 1 · 14195 Berlin  
museumsbund.de

